Dimanche, 13 mai 1849. 1re année. — N° 59.

LA TRIBUNE DES PEUPLES

JOURNAL QUOTIDIEN.

ABONNEMENTS.	Un an.	Six mois.	Trois mois.	Un mois.
PARIS. . .	24 fr.	12 fr.	6 fr.	2 fr. »»
SEINE. . .	28 »	14 »	7 »	2 50
DÉPARTEMENTS .	32 »	16 »	8 »	3 »»
ÉTRANGER . .	32 »	16 »	8 »	» »»

Tout ce qui concerne l'Administration et les abonnements doit être adressé à l'Administrateur du journal.

Les lettres non affranchies seront refusées.

BUREAUX : RUE NEUVE-DES-BONS-ENFANTS, N° 7.

ANNONCES.

Une à neuf fois dans un mois, la ligne. .	» fr. 80 c.
Dix fois dans un mois. .	» — 50
Réclames.	2 — »»
Faits divers	3 — »»

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé au Rédacteur-Gérant. — Les manuscrits déposés ne seront pas rendus.

Les abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois.

Pacte fraternel avec l'Allemagne ;
Affranchissement de l'Italie ;
Reconstitution de la Pologne libre et indépendante.

(*Ordre du jour de l'Assemblée nationale du 23 mai 1848.*)

POLITIQUE GÉNÉRALE.

PARIS, 12 MAI 1849.

La République romaine maintient son indépendance. Son grand avantage c'est de n'avoir pas été reconnue par les puissances étrangères. Elle n'a pas chez elle un corps diplomatique composé d'agents étrangers. Ce sont ces agents qui ont le plus contribué partout à démoraliser les gouvernements révolutionnaires. La diplomatie française est, comme on sait, composée en entier de contre-révolutionnaires. Sous le règne de Louis-Philippe leur position était excessivement difficile, obligés qu'ils étaient de se faire accepter par les cours de la sainte-alliance tout en ayant l'air de représenter le principe révolutionnaire. Dans cette fausse position ils ont contracté certaines habitudes qui tiennent plus de la police secrète que de la vraie diplomatie; mais en même temps ils se sont perfectionnés dans l'art de l'intrigue et des menées secrètes. De tels hommes avaient beau jeu avec les membres de gouvernements provisoires des États révolutionnaires. Ils arrivaient avec un système tout fait, ils s'appuyaient sur des dépêches et des communications officielles, ils se sentaient appuyés de la sympathie de leur cabinet. Que pouvaient opposer à une telle influence les révolutionnaires appelés à gouverner les pays troublés par les discordes civiles et menacés de tous côtés par les armées ennemies? C'est au sortir de la séance orageuse d'un club ou d'une assemblée populaire que les membres d'un gouvernement révolutionnaire italien fatigué d'émotions et plein d'inquiétude sur l'avenir rencontraient à leur porte un diplomate français porteur de conseils et d'instructions. Tous ces conseils et toutes ces instructions n'avaient jamais d'autre but que de détruire le reste d'énergie que pouvait encore avoir l'homme révolutionnaire. On ne cessait de lui représenter les dangers de sa position, la nécessité de modérer les mouvements populaires; à cette condition on lui faisait entrevoir la possibilité de secours. Tout le monde alors espérait des secours de la France, et c'est avec la promesse de ces secours que la diplomatie mettait un peuple révolutionnaire en état de ne pouvoir être secouru. Alors s'accomplissait le fait fatal de la contre-révolution et du bombardement, et toutes les diplomaties s'empressaient de l'accepter.

Les diplomates français avaient encore un intérêt particulier et personnel à mettre plus d'activité dans leur œuvre contre-révolutionnaire. Ils avaient usé leur vie auprès des cours de la sainte-alliance dans l'humiliation et le mépris : quand les révolutions vinrent à éclater, ils saluèrent avec joie l'occasion de jouer un rôle quelconque, et de se mettre enfin sur le pied d'égalité avec les hauts personnages de la vieille diplomatie. De là, leur idée fixe de réunir des congrès, de négocier, d'échanger des notes, de pratiquer enfin cette vie diplomatique qui, sous le règne des deux branches déchues, n'avait pour eux aucune réalité. Ils ont donc tous travaillé, et ils ne cesseront de travailler à se créer des positions diplomatiques européennes au prix de l'indépendance des Peuples. Par conséquent, toute nation, province ou ville qui se met en révolution, doit commencer par renvoyer tout le personnel de la diplomatie, en commençant par les agents français. En effet, les seuls états révolutionnaires qui ont réussi à opposer à l'ennemi une résistance sérieuse, sont ceux qui n'avaient pas dans leur sein l'ennemi intérieur, l'ennemi diplomatique.

Nous avons fait cette remarque en parlant de Rome : elle peut également s'appliquer à la Sicile; la Sicile ne cessa de combattre qu'au moment où elle accepta les conférences avec les amiraux et les ambassadeurs de l'Angleterre et de la France. Il serait salutaire pour la République de Venise d'être privée aussi longtemps que possible de l'honneur d'être reconnue par les puissances étrangères. Les Hongrois s'en sont bien passés et ne s'en trouvent que mieux. Nous espérons que les Saxons et les Allemands du Palatinat suivront leur exemple.

LES POITEVINS.

Longtemps les diverses sectes de l'Orléanisme se sont fait la guerre, guerre d'intérêt, de rivalité, d'influence. L'une des sectes était au pouvoir, les autres voulaient y parvenir : ce fut l'unique cause de leur lutte. Cette lutte se perpétua sans rien produire, jusqu'à ce que Février vint mettre toutes les petites rivalités d'accord en les confondant dans une même proscription.

Après la Révolution, l'Orléanisme n'eut plus la parole : ses sectateurs se turent épouvantés. Cependant, ils ne tardèrent pas à se rassurer. Ils profitèrent des fautes du Gouvernement provisoire, où ils avaient des représentants (Lamartine entre autres), pour reparaître sur la scène politique. Après la venue de l'Assemblée nationale, ils se comptèrent avec joie.

La France alors était divisée en deux camps : les hommes du passé et les hommes de l'avenir. Ces derniers demandaient que l'on fermât l'ère révolutionnaire en donnant satisfaction aux justes exigences des Peuples. Les hommes du passé, au contraire, s'inquiétaient peu de continuer la Révolution. Ce qu'ils voulaient, c'était que le monde ne changeât pas, qu'il continuât à rester exploité par l'intrigue, l'astuce et l'égoïsme.

Nous avons dit que les sectateurs de l'Orléanisme se comptèrent avec joie après l'élection de l'Assemblée nationale. En effet, ils se trouvèrent plus forts qu'ils n'avaient osé l'espérer; de nombreuses recrues leur étaient fournies par les faux partis révolutionnaires, ou plutôt ces partis et les anciennes sectes de l'Orléanisme se reconnurent membres d'une même religion.

Un mot avait rallié toutes les sectes. *C'est un fait accompli*, dirent les révolutionnaires satisfaits aux élus de la réaction, pour excuser la proclamation de la République.

C'est un fait accompli! L'Orléanisme se reconnut dans cette phrase.

Ce n'est pas que l'Orléanisme accepte tous les faits accomplis. Non; mais c'est une des formules qu'il préfère, en ce sens qu'elle lui a toujours réussi auprès des hommes au cœur timide, qui tremblent à l'idée de prendre une résolution énergique, et qui sont fort aises lorsqu'on fournit un prétexte à leur inaction. Or, dès qu'un fait est accompli, pour eux c'est un motif suffisant pour s'abstenir de toute protestation contre lui.

L'Orléanisme accepta donc le fait accompli de la proclamation de la République. Que lui faisait, en effet, République ou Monarchie, pourvu que ses principes subsistassent et que ses intérêts fussent satisfaits? Et l'Orléanisme espérait bien forcer le nouveau pouvoir à prêcher sa doctrine comme à sauvegarder ses intérêts.

Cependant il s'agissait de s'entendre; il fallait des conciliabules où l'on pût dire les secrets de la doctrine.

On fit des réunions extra-parlementaires.

Tandis que les hommes de la révolution se réunissaient en dehors de l'Assemblée pour aviser à sauver cette même révolution en lui faisant porter tous ses fruits, les hommes de l'Orléanisme s'assemblèrent aussi, mais pour altérer l'esprit révolutionnaire.

Leu réunion se nomma LA RUE DE POITIERS.

L'ORDRE fut leur mot de ralliement,

Pour la rue de Poitiers ce mot : l'ORDRE voulait dire : AGITATION jusqu'à ce que les places et le pouvoir fussent rendus à l'Orléanisme.

Aucuns *anarchistes* ne firent plus de désordre que tous ces *amis de l'ordre*.

Dans leur cénacle on rencontra bientôt toutes les nuances des anciens partis parlementaires. Les hommes de Guizot y coudoyaient ceux de Thiers, les phalanges d'Odilon Barrot confondaient leurs rangs avec ceux des faux révolutionnaires : les radicaux du *National;* on y trouvait aussi les légitimistes, les faux socialistes, les faux napoléonistes affublés du nom de bonapartistes. En un mot, toutes les sectes de l'Orléanisme s'y trouvaient représentées et s'y tinrent en conspiration permanente contre la société, l'ordre et la volonté de la France.

Les hommes de l'Orléanisme conspirèrent contre la société en rendant par leurs actes et leurs discours les abus plus criants; ils conspirèrent contre l'ordre en s'efforçant par leurs manœuvres d'arrêter la renaissance de la confiance; ils combattirent les volontés de la France en tâchant, aidés par la corruption, d'altérer le suffrage universel.

Ils étaient donc tous réunis au nom de leurs intérêts privés : c'était leur véritable lien. Ou plutôt la cause de leur union, c'était une commune infortune; exilés du pouvoir, ils voulaient faire cesser cet exil.

Il y avait parmi les satisfaits du jour quelques hommes trop haut placés, trop en vue pour aller sacrifier dans le grand temple ; mais, dans des réunions secondaires, satellites de la rue de Poitiers, ils parlaient et agissaient dans le même sens que parlait et agissait le concile, et s'ils différaient quelquefois de langage avec lui, ce n'était que sur des questions secondaires; ils se ralliaient promptement dès que l'*idée* commune était menacée.

L'Intérêt, avons-nous dit, tel a été, tel est encore le lien des diverses sectes de l'Orléanisme.

Parmi toutes ces sectes, y en a-t-il une sincère? Non.

Toutes proclament la souveraineté *du fait accompli*, et lorsque ce fait est contraire à leurs intérêts privés, elles le sacrifient, ainsi font-elles de la République romaine.

Toutes se sont faites les zélatrices de l'ordre et toutes troublent l'ordre dès que leurs positions personnelles sont menacées.

Les Orléanistes regrettent moins le roi déchu que les chemins de fer, les places, les dépêches télégraphiques qu'il leur livrait en pâture.

Les légitimistes pleurent plus leurs dignités, ont plus de sensibilité à l'endroit de leurs armoiries effacées que de sympathies pour leur roi enfant.

Les Barrotistes aiment les luttes parlementaires, ils y brillent par le vide de leur éloquence : le pouvoir même ne peut les dédomma er de la perte de leur influence, influence acquise au prix de cette fausse vie dont ils faisaient semblant de vivre.

Les radicaux du *National* ont été plus embarrassés de leur victoire dont, faute d'idée politique, ils ne surent que faire, et qui s'est changée en défaite, défaite qu'ils veulent réparer au profit de leur orgueil.

Les matérialistes, que nous nommerons *faux socialistes*, regrettent au fond la chûte de Louis-Philippe, ils attendaient tout de cet homme, ils n'espèrent rien de la République ; que leur font les intérêts nationaux, ils ne songent qu'à réformer la *marmite*.

Enfin, la secte des hommes qui se décorent du nom de Bonapartistes, c'est-à-dire les faux napoléonistes, sont tout aussi infectés de l'Orléanisme que les autres sectes. Ces hommes, dans l'avénement d'un Bonaparte au pouvoir, ne voient que les places, les croix auxquelles ils ont droit, disent-ils.

La rue de Poitiers a été l'exutoire de la France, tous les faux partis nationaux y ont trouvé un refuge, tous les hommes *âpres à la curée* y ont communié : désormais ces hommes auront un nom dans l'histoire, on les appellera POITEVINS.

L'ORLÉANISME, c'est la doctrine; les POITEVINS, ce sont les sectateurs.

L'ORLÉANISME, c'est le culte de l'Égoïsme. Le POITEVIN, c'est le converti à ce culte.

Les POITEVINS sont bien en vérité tous corrompus par l'ORLÉANISME, car tous ils repoussent l'idée nationale de la même manière : *Combien cela rapporte-t-il? A quoi bon!*

DERNIÈRES NOUVELLES.

Le Peuple se lève sur plusieurs points de l'Allemagne. Dans les villes d'Elberfeld et de Düsseldorf, le mouvement prend depuis quelques jours un caractère de plus en plus sérieux. On y élevait, le 10 mai, des barricades, et les soldats tiraient sur le Peuple. La capitale de la Silésie prussienne, Breslau, s'est révoltée aussi contre la politique de son roi. Les 6 et 7 mai, des rassemblements ont parcouru la ville précédés d'un drapeau rouge et ont élevé des barricades. La troupe a fait usage de ses armes sur plusieurs points, et le nombre des morts et des blessés était déjà considérable des deux côtés, quoique la lutte continuât encore.

La révolution de Dresde n'est pas encore terminée; d'après les nouvelles du 9 mai, les insurgés occupaient encore la Vieille-Ville. Les Prussiens attendaient un renfort pour continuer l'attaque. Mais ce n'est pas seulement en Saxe que les Prussiens interviennent; ils sont entrés aussi dans le palatinat, où ils vont aider les troupes bavaroises à étouffer la révolution.

Un corps de 20 mille Russes, au moins, est entré à Cracovie le 5 et le 6 mai. Une partie de ces troupes s'est dirigée immédiatement vers la Galicie. Le général Rüdiger commande le corps, et parmi les autres généraux, on cite les généraux Popoff et Sas. Des correspondances particulières de la *Gazette de Silésie* et de la *Gazette de Cracovie* ne laissent plus aucun doute sur cet événement.

D'après l'ensemble des nouvelles que nous recevons aujourd'hui, il paraît que la Russie et la Prusse se sont partagé leurs rôles. Tandis que la Russie envoie des troupes pour combattre les Hongrois, la Prusse prête ses troupes aux rois de Saxe, de Bavière et de Hanovre pour vaincre la Révolution en Allemagne.

Les dépêches que le gouvernement reçoit des provinces rhénanes sont toutes remplies de faits d'une très grande importance. Ces provinces sont en pleine insurrection.

Cette insurrection s'organise, se propage et gagne les esprits et du terrain d'une manière étonnante. La diète de Francfort paraît fléchir et suivre les voies insurrectionnelles.

On nous assure que le *Moniteur* de demain contiendra une note pour désavouer le général Changarnier.

La nouvelle répandue par quelques journaux de l'entrée d'une division de l'armée des Alpes en Italie n'est pas exacte. Aucun mouvement n'a eu lieu outre les changements partiels causés par l'expédition de Civita-Vecchia.

Dernier mot aux Electeurs.

L'heure suprême s'approche. C'est demain que le Peuple français déposera dans l'urne électorale son arrêt. C'est par ce vote que la France donnera une preuve éclatante de son patriotisme, de son bon sens, et surtout de sa perspicacité. C'est demain que l'Europe, que tout le genre humain saura enfin consciensement juger si le Peuple français est encore disposé à rester à la hauteur d'un Peuple *initiateur* dans le grand œuvre de l'émancipation de l'humanité; ou si, au contraire, le Peuple français, égaré par les égoïstes, par les spéculateurs, par les adorateurs du bien-être matériel, fatigué par les grandes œuvres qu'il a accomplies en 1789, sous la Constituante, sous la Convention, sous Napoléon, empereur, et enfin dans la mémorable journée de 24 février, le monde entier saura si ce Peuple grand, puissant et généreux penche enfin vers un *marasme politique*, et préfère commettre un *suicide* criminel et nuisible à l'humanité, que de se poser encore une fois, peut-être la dernière, à la tête du grand mouvement de la liberté de l'Europe, que de réparer franchement les fautes commises depuis Février par ceux qui ont été à la tête de ses affaires.

Oui, c'est de cette urne mystérieuse du 13 mai que sortiront les hommes entre les mains desquels seront déposées les destinées de la jeune ou plutôt de la République ressuscitée, digne d'un grand avenir. C'est à ces nouveaux représentants que la conscience du Peuple français doit imposer le devoir suprême de veiller sur l'avenir de la République et sur la liberté de l'Europe, de surveiller le pouvoir exécutif et même de l'empêcher de se jeter dans des déviations funestes dont il donne en ce moment des preuves éclatantes.

Quel est donc le devoir des électeurs dans ce moment solennel? La réponse est facile; donner son vote aux hommes sincèrement attachés au maintien de la Constitution républicaine de 1848 sans arrière-pensée; aux hommes qui en voulant maintenir cette Constitution désirent aussi l'améliorer dans le sens du vrai progrès social, et soulager par tous les moyens possibles les masses du Peuple souffrant.

Oui, les électeurs doivent donner leur vote du 13 mai aux hommes qui n'oublient jamais que le bonheur, que la grandeur de la France est intimement liée avec la liberté de tous les Peuples opprimés; qu'il n'y a pas de paix durable sans l'affranchissement des nations aspirant à la liberté; que la France républicaine ne peut compter sur *aucune autre alliance sincère* que sur l'alliance avec les Peuples émancipés, ses frères, et avant tout avec les Peuples *polonais, italien, allemand*. Enfin, les électeurs français ne peuvent donner leur vote qu'aux hommes pour qui est chère la gloire immortelle de la France, acquise sous la première République, sous l'Empire; qu'à ceux qui sont convaincus qu'on ne peut rien fonder de durable dans cette France héroïque en sacrifiant la dignité du pays, en repoussant la gloire, élément principal de l'organisme de l'esprit de la nation française.

C'est à vous donc, électeurs français de réfléchir

nurement dans ce moment solennel où vous allez vous approcher de l'urne électorale du 13 mai avec la même pureté de conscience, avec la même contrition avec laquelle un vrai croyant s'approche de la table sainte.

De l'urne électorale du 13 mai peut sortir ou la grandeur de la France et la liberté des Peuples, ou l'humiliation et LA GUERRE CIVILE. Fr. G.

Nous reproduisons encore aujourd'hui la liste des candidats que nous avons publiée hier :

LISTE DES CANDIDATS

DES COMITÉS SOCIALISTES.

1. BAC (Théodore), représentant du peuple.
2. BOICHOT (Jean-Baptiste), *sergent-major au 7e léger.*
3. CABET, publiciste.
4. CHARASSIN (Frédéric), homme de lettres.
5. CONSIDERANT (Victor), représentant du peuple.
6. D'ALTON-SHÉE (Edmond).
7. DEMAY (Jean-Edouard), *lieutenant de chasseurs à pied.*
8. GENILLER (Guillaume), professeur de mathématiques.
9. GREPPO, représentant du peuple.
10. HERVÉ (Edouard), journaliste.
11. HIZAY (Louis-Georges), serrurier.
12. LAGRANGE (Charles), représentant du peuple.
13. LAMENNAIS, représentant du peuple.
14. LANGLOIS (Amédée-Jérôme), journaliste.
15. LEBON (Napoléon), ingénieur.
16. LEDRU-ROLLIN, représentant du peuple.
17. PIERRE LEROUX, représentant du peuple.
18. MADIER DE MONTJAU fils aîné, avocat.
19. MALARMET (Jules-Placide), monteur en bronze.
20. MONTAGNE (Florent-Joseph), tailleur de limes.
21. PERDIGUIER (Agricol), représentant du peuple.
22. PROUDHON, représentant du peuple.
23. PYAT (Félix), représentant du peuple.
24. RATIER (Edmond), *sergent au 48e de ligne.*
25. RIBEYROLLES (Charles), journaliste.
26. SAVARY, employé au gaz, ancien ouvrier cordonnier.
27. THORÉ (Théophile), journaliste.
28. VIDAL (François), journaliste.

Liste des Candidats à la Représentation nationale, publiée par la Société des Amis de la Constitution.

1. ARAGO (François).
2. BASTIDE.
3. BILLAULT.
4. BOICHOT, *sergent-major du 7e léger.*
5. BUCHEZ.
6. CARNOT.
7. CORBON.
8. DUPONT (de l'Eure).
9. DUFAURE.
10. FAVRE (Jules).
11. FLOCON.
12. FORESTIER.
13. GOUDCHAUX.
14. J. GREVY.
15. GUINARD.
16. LAGRANGE.
17. LASTEYRIE (Ferdinand).
18. LEDRU-ROLLIN.
19. MARIE.
20. MARRAST (Armand).
21. RECURT.
22. SENARD.
23. THOMAS (Clément).
24. TOURRET, ancien ministre.

Nous ajoutons à ces liste 1° Napoléon Bonaparte. — 2° Pierre Bonaparte.

De nouvelles complications, d'où peuvent naître des événements tout à fait inattendus, se font jour en Italie.

En Piémont, le ministre Delaunay est tombé sous la réprobation publique. Sa chute doit être une leçon pour les ministres, qui reculent devant les exigences de l'honneur national. M. d'Azeglio succède à M. Delaunay; M. d'Azeglio est connu par sa modération, mais aussi par son patriotisme. Son dévouement à la maison de Savoie n'est pas plus douteux que sa haine contre les oppresseurs de l'Italie. L'un et l'autre nous sont un sûr garant que M. d'Azeglio ne cédera pas aux exigences des Autrichiens, et que son premier acte sera deleur redemander le boulevard du Piémont, Alexandrie.

Radetzki continue à battre monnaie en Lombardie. Mais ce n'est pas assez de toutes les taxes dont il accable ce malheureux pays; il faut encore qu'il y joigne chaque jour quelques nouvelles proscriptions. Du reste, Radetzki fortifie tous les points de la Valteline comme s'il attendait de ce côté l'invasion des Hongrois.

Les Autrichiens sont entrés dans la Toscane. Cette irruption inattendue a fait tomber les portefeuilles des mains des ministres toscans. Pas un n'a voulu être le complice de cette invasion. En ce moment les Autrichiens doivent être devant Livourne. Que feront les vaisseaux français qui se trouvaient dans ce port ? Laisseront-ils entrer sans obstacle les Autrichiens ? Une fois là, ils n'auront plus que quelques marches pour franchir les frontières de la République romaine. On annonce que le gouvernement français est décidé à s'y opposer. Nous ne savons si les Autrichiens voudront tenter le passage. Si cette éventualité se réalise, il pourrait bien sortir de là une étincelle capable de produire un incendie européen.

A l'autre frontière de la République romaine, à travers les Marais-Pontins, le roi de Naples s'avance à la tête de son armée. Ce monarque, dont le trône naguère si chancelant s'est raffermi grâce à la complicité de l'Angleterre et de la France, marche à Rome pour y rétablir le pouvoir absolu du pape.

L'armée du général Oudinot laissera-t-elle le champ libre aux Napolitains? Encore de ce côté se préparent des éventualités menaçantes.

Au drame politique qui se prépare il faut un dénoument. Il se présente sous des aspects différents : Nous nous opposerons aux armées de Naples et de l'Autriche, et alors c'est la guerre; ou nous resterons simples spectateurs, et nous devenons la fable et la risée de l'Europe; ou nous mêlerons notre drapeau au drapeau de Naples et de l'Autriche, et la malédiction des Peuples nous attend.

Quel parti prendra notre ministère? Pour l'honneur, pour la gloire de la France, nous n'osons pas dire quels sont nos pressentiments. Mais si notre gouvernement consulte les événements qui se sont passés à Rome, s'il veut bien reconnaître cette unanimité avec laquelle le Peuple romain a défendu sa République, il adoptera le parti le plus généreux, celui de la protéger et de la défendre.

Testament de Pierre-le-Grand.

Tandis qu'au nom de la République française, on emploie un corps d'armée à consommer l'une des plus grandes iniquités qui aient été commises depuis des siècles, les hordes russes s'avancent à grands pas. La France de Février en prend-elle quelque souci ? En vérité, nous ne pouvons nous expliquer une telle léthargie en présence des événements qui se préparent et du danger qui menace le foyer même des idées libérales ! Cependant, la pensée des rois est connue de tout le monde, et personne n'ignore les desseins de leur chef, l'empereur de Russie. Dans un tel état de choses, nous croyons utile de remettre sous les yeux de tous le testament politique de Pierre le Grand.

Quelques étrangers, admis à la confiance des souverains, en Russie, ont publié, lors de la mort du monarque, quelques passages de ce testament, qui se trouve, à ce que l'on dit, dans les archives de l'empire. Un écrivain français, Henzenot, dans son *Histoire de Russie*, publiée en 1830, a réuni des fragments de ce testament, publiés jusqu'alors séparément. La pièce entière a été publiée en France, il y a quelques années, par M. Léonard Chodzko :

Au nom de la très sainte et indivisible Trinité, nous, Pierre Ier, etc., à tous nos descendants et successeurs au trône et au gouvernement de la nation russe.

Le grand Dieu, de qui nous tenons notre existence et notre couronne, nous ayant constamment éclairé de ses lumières et soutenu de son divin appui, me permet de regarder le Peuple russe appelé par l'avenir à la domination générale de l'Europe. Je fonde cette pensée sur ce que les nations européennes sont arrivées, pour la plupart, à un état de vieillesse voisin de la caducité, ou qu'elles y marchent à grands pas ; il s'ensuit donc qu'elles doivent être facilement et indubitablement conquises par un Peuple jeune et neuf, quand ce dernier aura atteint toute sa force et toute sa croissance. Je regarde l'invasion future des pays de l'Occident et de l'Orient par le Nord comme un mouvement périodique arrêté dans les desseins de la Providence, qui a ainsi régénéré le Peuple romain par l'invasion des Barbares. Ces émigrations des hommes polaires sont comme le reflux du Nil, qui, à certaines époques, vient engraisser de son limon les terres amaigries de l'Egypte. J'ai trouvé la Russie *rivière*, je la laisse *fleuve ;* mes successeurs en feront une grande *mer*, destinée à fertiliser l'Europe appauvrie, et ses flots déborderont malgré toutes les digues que des mains affaiblies pourront leur opposer, si mes descendants savent en diriger le cours. C'est pourquoi je leur laisse les enseignements suivants; je les recommande à leur attention et à leur observation constante.

Entretenir la nation russe dans un état de guerre continuelle, pour tenir le soldat aguerri et toujours en haleine; ne le laisser reposer que pour améliorer les finances de l'Etat, refaire les armées, choisir les moments opportuns pour l'attaque. Faire ainsi servir la paix à la guerre et la guerre à la paix, dans l'intérêt de l'agrandissement et de la prospérité croissante de la Russie.

II. — Appeler par tous les moyens possibles, de chez tous les peuples instruits de l'Europe, des capitaines pendant la guerre et des savants pendant la paix, pour faire profiter la nation russe des avantages des autres pays, sans lui faire rien perdre des siens propres.

III. — Prendre part en toute occasion aux affaires et démêlés quelconques de l'Europe, et surtout à ceux de l'Allemagne qui, plus rapprochée, intéresse plus directement.

IV. — Diviser la Pologne, en y entretenant le trouble et des jalousies continuelles ; gagner les puissans à prix d'or, influencer les diètes, les corrompre, afin d'avoir action sur les élections des rois; y faire nommer ses partisans, les protéger, y faire entrer les troupes moscovites, et y séjourner jusqu'à l'occasion d'y demeurer tout-à-fait. Si les puissances voisines opposent des difficultés, les apaiser momentanément en morcelant le pays jusqu'à ce qu'on puisse reprendre ce qui aura été donné.

V. — Prendre le plus qu'on pourra à la Suède, et savoir se faire attaquer par elle, pour avoir prétexte de la subjuguer.

Pour cela, l'isoler du Danemark et le Danemarck de la Suède, et entretenir avec soin leurs rivalités.

VI. — Prendre toujours les épouses des princes russes parmi les princesses d'Allemagne, pour multiplier les alliances de famille, rapprocher les intérêts, et unir d'elle-même l'Allemagne à notre cause, en y multipliant notre influence.

VII. — Rechercher de préférence l'alliance de l'Angleterre pour le commerce, comme étant la puissance qui a le plus besoin de nous pour sa marine, et qui peut être le plus utile au développement de la nôtre. Echanger nos bois et autres productions contre son or, et établir entre ses marchands, ses matelots et les nôtres des rapports continuels, qui formeront ceux de ce pays à la navigation et au commerce.

VIII. — S'étendre sans relâche vers le Nord, le long de la Baltique, ainsi que vers le Sud, le long de la mer Noire.

IX. Approcher le plus possible de Constantinople et des Indes. Celui qui y régnera sera le vrai souverain du monde. En conséquence susciter des guerres continuelles, tantôt au Turc, tantôt à la Perse; établir des chantiers sur la mer Noire, s'emparer peu à peu de cette mer, ainsi que de la Baltique, ce qui est un double point nécessaire à la réussite du projet; hâter la décadence de la Perse, pénétrer jusqu'au golfe Persique; rétablir, si c'est possible, par la Syrie, l'ancien commerce du Levant, et avancer jusqu'aux Indes, qui sont l'entrepôt du monde. Une foi là on pourra se passer de l'or de l'Angleterre.

X. Rechercher et entretenir avec soin l'alliance de l'Autriche, appuyer en apparence ses idées de royauté future sur l'Allemagne, et exciter contre elle, par dessous main, la jalousie des provinces, tâcher de faire réclamer des secours de la Russie par les uns ou par les autres, et exercer sur le pays une espèce de protection qui prépare la domination future.

XI. Intéresser la maison d'Autriche à chasser le Turc de l'Europe, et neutraliser ses jalousies lors de la conquête de Constantinople, soit en lui suscitant une guerre avec les anciens états de l'Europe, soit en lui donnant une portion de la conquête, qu'on lui reprendra plus tard.

XII. — S'attacher et réunir autour de soi tous les Grecs unis ou schismatiques, qui sont répandus, soit dans la Hongrie, soit dans la Turquie, soit dans le midi de la Pologne, se faire leur centre, leur appui, et établir d'avance une prédominance universelle par une sorte d'autocratie ou de suprématie sacerdotale : ce seront autant d'amis qu'on aura chez chacun de ses ennemis.

XIII. — La Suède démembrée, la Perse vaincue, la Pologne subjuguée, la Turquie conquise, nos armées réunies, la mer Noire et la mer Baltique gardée par nos vaisseaux, il faut d'abord proposer séparément et très secrètement, d'abord à la cour de Versailles. puis à celle de Vienne, de partager avec elles l'empire de l'univers. Si l'une des deux accepte, ce qui est immanquable, en flattant leur ambition et leur amour-propre, se servir d'elle pour écraser l'autre, puis écraser à son tour celle qui demeurera, en engageant avec elle une lutte qui ne saurait être douteuse; la Russie possédant déjà en propre tout l'Orient et une grande partie de l'Europe.

XIV. — Si, ce qui n'est point probable, chacune d'elles refusait l'offre de la Russie, il faudrait savoir leur susciter des querelles, et les faire s'épuiser l'une par l'autre. Alors, profitant d'un moment décisif, la Russie ferait fondre ses troupes rassemblées d'avance sur l'Allemagne, en même temps que deux flottes considérables partiraient, l'une de la mer d'Azof, et l'autre du port d'Archangel, chargées de hordes asiatiques, sous le convoi des flottes armées de la mer Noire et de la mer Baltique. S'avançant par la Méditerranée et par l'Océan, elles inonderaient la France d'un côté, tandis que l'Allemagne le serait de l'autre, et, ces deux contrées vaincues, le reste de l'Europe passerait facilement et sans coup férir sous le joug.

Ainsi peut et doit être subjuguée l'Europe.

Nous ne sommes nullement alarmés pour la civilisation de l'Europe, car nous avons foi dans l'idée du progrès, et nous avons la profonde conviction qu'elle finira par triompher du canon et de la mitraille. Mais ce serait folie que de s'endormir en vue de l'ennemi, et ce serait manquer à la cause sacrée des nations que de ne pas se préparer à la lutte qui doit immanquablement éclater tôt ou tard entre les principes qui divisent le monde et qui ne sauraient coexister. Nous soumettons ces dernières considérations aux conservateurs, aux partisans de la paix à tout prix, qui devraient bien comprendre une fois que cette paix ne sera pas possible tant qu'il y aura antagonisme entre les intérêts des Peuples et ceux des gouvernements, tant que le principe des nationalités et celui de la souveraineté du Peuple n'auront pas été appliqués universellement. tant que l'Italie, la Pologne et l'Allemagne ne seront pas constituées en nations libres et indépendantes.

TRIBUNE DES PEUPLES.

FRANCE.

ACTES OFFICIELS.

Le *Moniteur* contient aujourd'hui dans sa partie officielle :

1° Un arrêté du président de la République qui autorise la société anonyme créée à Paris, sous la dénomination de la *Progressive*, compagnie instituée pour la formation et la gestion des sociétés d'assurances mutuelles sur la vie.

Séance de l'Assemblée.

Au commencement de la séance, M. Flocon a demandé la parole pour adresser au ministère des interpellations au sujet de la ligne politique que le gouvernement comptait suivre en Allemagne et en Hongrie; quelle serait son attitude en face de la Russie prête, selon des lettres particulières, à faire entrer, tant en Hongrie qu'en Autriche, une armée de cent soixante-dix mille hommes soutenus par une réserve de deux cent mille hommes.

M. Drouin de Lhuys, qui ne peut renoncer aux habitudes parlementaires des anciennes assemblées, qui ne peut s'habituer à l'idée qu'il est ministre d'une République et non d'une monarchie, a répondu, comme le faisait son ancien patron, M. Guizot, que la situation était excessivement grave; qu'il avait envoyé des instructions à nos chargés d'affaires près des différentes puissances de l'Europe; mais qu'en présence d'une situatisn aussi grave, d'une complication d'événements aussi inattendue, il lui était absolument impossible de livrer à la publicité le secret des négociations entamées; que si les voies diplomatiques ne réussissaient pas, il en existait d'autres plus énergiques pour lesquelles il viendrait demander le concours de l'Assemblée.

Cette fin de non-recevoir stéréotypée au vocabulaire ministériel, et mise en avant par les ministres lorsqu'ils veulent cacher leur mauvais vouloir ou dissimuler l'impuissance de leur politique, a médiocrement satisfait M. Flocon. « Les ministres, a-t-il dit, nous ont donné la mesure de la confiance que l'Assemblée doit avoir dans le ministère; comment compter sur des hommes si mal renseignés, si mal compris, si mal obéis, ou d'une telle mauvaise foi, que les paroles qu'ils prononcent à cette tribune sont en flagrante contradiction avec les instructions écrites et verbales qu'ils donnent à leurs agents? En conséquence de la légitime méfiance que m'inspire le ministre, je demande que les instructions du ministre à ses agents et que les négociations ouvertes soient communiquées ou au comité des affaires étrangères, ou bien à une commission nommée à cet effet. »

Cet incident se termine sans que le ministre paraisse s'inquiéter de donner de plus amples explications sur cette grave question de l'intervention, question que, depuis dix-huit ans, la diplomatie française n'a pu faire accepter par aucune puissance, et qui a toujours été résolue contre elle, lui interdisant à elle le droit d'intervenir au nom du principe qu'elle avait proclamé, tandis que nulle des puissances européennes ne se faisait faute de se mêler des affaires de ses voisins lorsqu'elle le jugeait utile à ses intérêts. Les monarchies, dans ces derniers temps surtout, ont parfaitement compris qu'elles sont solidaires les unes des autres, et elles se sont hâtées de s'épauler mutuellement, au contraire de la République française, qui, déclinant cette vérité transcendante de la solidarité des Peuples, a non seulement négligé d'encourager chez ses voisins les idées républicaines, mais encore a livré aux rois les républiques qui commençaient une ère nouvelle de liberté et qui, subitement, s'étaient élevées, comptant sur sa puissante protection.

D'après la réponse du ministère, si la Russie écrase la Hongrie, il en sera quitte pour réclamer le bénéfice de la doctrine des faits accomplis, et une grande nationalité aura vécu. Puissent les Hongrois se passer de notre appui, car nos ministres les abandonneront au tzar comme ils abandonnent les Romains au pape.

L'Assemblée, sans plus s'occuper de l'état de l'Europe, s'est mise à enregistrer tranquillement plusieurs chapitres du budget de la guerre.

Singulier spectacle que celui de cette Assemblée! Hier tous les militaires représentants réclamaient à qui mieux mieux pour l'honneur de la France; leur patriotisme s'élevait au diapason de la fureur : aujourd'hui, pas un de ces hommes n'est venu, en sa qualité de soldat, demander au ministère ce qu'on prétendait faire d'une si nombreuse armée, à quoi elle pouvait être utile avec les dispositions pacifiques du gouvernement : à moins pourtant que les régiments et les soldats n'aient été créés pour charger la France d'une certaine quantité de grosses épaulettes, d'un état-major éblouissant et d'un budget de près de deux millions par jour.

L'inattention était générale, malgré les réclamations du président pour obtenir un peu de silence; puis une grave nouvelle circulait parmi les représentants, qu'avait singulièrement intrigués l'absence de M. Marrast et du président du conseil.

On disait que M. Barrot avait offert sa démission au président de la République et que cette démission avait été refusée. Voici ce qui avait occasionné cette offre : M. Marrast, le secrétaire et les questeurs avaient formellement exigé une réparation du général Changarnier qui l'avait nettement refusée. M. Barrot. au désespoir de ne pouvoir vaincre l'obstination du général, aurait alors offert sa démission; ce que voyant le général, condescendant à des prières encore plus influentes, dit-on, enverra demain au *Moniteur* une lettre dans laquelle il protestera de son dévouement à l'Assemblée, de son respect pour le président et les ordres qu'il aura désormais à donner. Voilà le grave conflit qui dans ce moment occupe nos hommes d'état.

La présence du général Courtais a été remarquée de tout le monde à l'Assemblée.

On nous apporte de tous côtés des renseignements que nous croyons exacts, à savoir, que la grande majorité de l'armée a voté pour les candidats socialistes. Ce vote est le résultat naturel de la conduite antinationale du ministère, qui avait remis l'honneur militaire de la France entre les mains de généraux orléanistes. Ce vote frappe le principe gouvernemental dans la seule force sur laquelle il croyait pouvoir s'appuyer, dans les hauts employés militaires du système. C'est à ces maréchaux et à ces généraux qui osaient donner pour modèles aux soldats les soldat de Windischgraetz et de Radetzki, de méditer sur la signification du vote de l'armée française.

On nous affirme que M. Berger, préfet de la Seine, refuse à la statue de David, le peintre de la Convention, la place qui lui avait été réservée à l'Hôtel-de-Ville, sous prétexte qu'il ne peut prendre sur lui d'admettre aux honneurs de l'Hôtel-de-Ville la statue d'un homme qui a voté la mort de Louis XVI. Espérons que la pose prochaine de cette statue démentira ces bruits, auxquels, pour notre part, nous n'ajoutons nulle croyance.

ITALIE.

Piémont. — TURIN, 8 *mai* — Le général Romarino s'est pourvu à la Cour de cassation, qui a admis le pourvoi. C'est l'avocat Angelo Brofferio, que l'on rencontre partout où il y a des douleurs à soulager, des larmes à essuyer, des malheureux à secourir, qui a prêté son ministère à Romarino. On signale plusieurs vices de forme. L'accusé, malgré son droit à récuser deux juges, n'en a récusé qu'un, et a été refusé.

L'accusé avait demandé la présence du général Chrzanowski, et a été refusé.

Il avait demandé également que le major Bariola et le capitaine d'état-major Perego fussent appelés aux débats, et n'a pu l'obtenir.

Cependant tout accusé a le droit de puiser partout où il le juge convenable ses moyens de défense.

(*Journaux de Turin.*)

— M. Massimo d'Azeglio s'est enfin décidé à accepter la présidence du conseil et le ministère des affaires étrangeres. Ce matin il a prêté serment entre les mains du roi.

NOVARRE, 5 *mai.* — Tout, jusqu'aux portraits, porte ombrage aux Autrichiens. — Un libraire avait mis en vente le portrait de Kossuth. Quelques Hongrois l'ayant aperçu s'arrêtèrent avec admiration, et l'un des sous-officiers alla si loin dans son enthousiasme, qu'il couvrit le portrait de baisers. Le fait vint à la connaissance du général autrichien, qui ordonna au libraire de faire disparaître l'effigie. Celui-ci en référa au commissaire extraordinaire qui, on s'y attend bien, conseilla de se conformer à l'invitation du Tudesque. A merveille! bientôt ce sera le tour des livres et des journaux, a bientôt nos bons amis les ennemis nous obligeront à maudire les valeureux Hongrois, pour la plus grande gloire de notre bonne mère l'Autriche.

(*Opinione.*)

GENES, 6 *mai.* — Le bruit court que des désordres ont éclaté parmi les équipages de quelques vaisseaux de la flotte, lorsque l'ordre a été donné d'abandonner Venise. On n'en fait même pas mystère. D'après ce que nous avons appris, c'est même sur toute la flotte que ces désordres ont éclaté. Le *Saint-Michel* a jeté l'ancre dans notre port depuis hier ayant à son bord le contre-amiral Albini, le reste de l'escadre est en vue. On a tenu un conseil de guerre composé, dit-on, du contre-amiral Albini de La Marmora et du contre-amiral Serra. A ce conseil est intervenu le commandant du vaisseau anglais la *Vengeance*, lord Ardwik.

On assure qu'il a été décidé qu'on s'opposerait à l'entrée de la flotte sarde, et que le commandant de la *Vengeance* a offert sa coopération. Cette complication est très sérieuse et peut avoir les plus graves conséquences, car les marins sont fort irrités.

— Les habitants de Gênes ont offert une dague d'honneur à un tirailleur qui faisait partie d'un des régiments qui ont pris part à l'attaque de Gênes. Elle porte cette inscription :

« A Alexis Pasini, Mantouan, tirailleur, qui, dans la fu-
« neste journée du 5 avril 1849, mettant un frein à la li-
« cence de ses camarades, a montré la vertu d'un vrai sol-
« dat italien. La municipalité de Gênes reconnaissante. »

Ce brave et digne soldat était parti de France, où il s'était réfugié, pour s'engager dans un régiment piémontais lors de la révolution de 1848. Lors de la prise de Gênes, il a, au péril de ses jours, sauvé la vie et l'honneur de plusieurs familles. (*Concordia.*)

Lombardie. — MILAN. — La Rocca d'Aufo, qui avait été armée de deux obusiers et de quatre canons de huit, par notre gouvernement provisoire, lors de notre insurrection, avait été ensuite désarmée par les Autrichiens. Maintenant, au contraire, ils y ajoutent de nouvelles fortifications, et y ont ramené six canons, deux obusiers, deux mortiers et un obusier. Elle est gardée par une demi compagnie d'artillerie, une compagnie de Croates et une division de tirailleurs.

Le fort Jirente, magnifique position qui est en face du lac de Como, où les Espagnols avaient construit un château fort qui est maintenant en ruines, reçoit de nouvelles fortifications. On veut en faire la clé de la Valteline.

Il s'agit de fortifier encore le château de Trezzo, où une commission d'ingénieurs a été envoyée. Tout démontre que les Autrichiens craignent une invasion, soit de la part de la Hongrie, soit peut-être de celle du Piémont.

Toscane. — FLORENCE, 5 *mai.* — Nous lisons dans le *Popolano* :

Le territoire toscan est envahi par les Autrichiens ! Les ministres ont donné leur démission.

Nous lisons la même nouvelle dans le *Nazionale*, qui ajoute les détails suivants :

Dans leur proclamation les Autrichiens donnent pour motif de cet attentat le besoin de rétablir l'ordre dans notre pays. Le commissaire extraordinaire, M. Serristari, a envoyé aussitôt le général d'Arco-Ferrari pour donner au corps d'invasion l'assurance que l'ordre régnait dans toute la Toscane, à l'exception de Livourne. Nous ne pouvons pas encore dire quels seront les résultats de cette ambassade.

Nous nous étions flattés que la conduite du Peuple toscan, l'ordre et la tranquillité qui avaient accompagné notre changement politique, nous auraient épargné cet opprobre. Il paraît qu'on veut toujours traiter ce pays comme un fief impérial. Nous attendons avec quelque défiance les résolutions du gouvernement.

République romaine. — ROME, 5 *mai.* — Les Français se sont concentrés à Palo et, à ce qu'il semble, sans avoir l'intention de recommencer l'attaque. Tous les efforts et toute l'activité des Romains sont dirigés maintenant vers ce but : repousser l'attaque des Napolitains, qui peut avoir lieu d'un moment à l'autre.

Le général suisse, dans la proclamation qu'il adresse à

ses soldats, leur offre en dédommagement la possession des belles Romaines. Si l'enthousiasme des Romains se soutient, il en sera de cette promesse comme de celle du général Oudinot, qui avait promis à ses soldats de leur faire manger la soupe à Rome dans la journée du 30 avril.

Ce matin les Français se sont retirés à *Bravetta*. Ils ne semblent pas disposés, quant à présent, à reprendre les hostilités.

Le général Oudinot a envoyé un parlementaire pour demander l'échange des prisonniers avec le bataillon Melara, qui avait été retenu à Civita-Vecchia. L'échange a été accordé avec cette condition, que les quatre mille fusils retenus à Civita-Vecchia nous seraient restitués.

Le régiment Roselli, et deux autres bataillons du 1er et du 2e régiments de ligne sont en marche de Terni pour Rome. De toutes les provinces environnantes les gardes nationales accourent au secours de la capitale. Si l'armée française ne retourne pas à Civita-Vecchia, nos troupes prendront l'offensive.

(*Extrait d'une circulaire du ministre de l'intérieur.*)

— Voici quelques nouveaux détails sur le combat du 30 avril :

A 9 heures, un corps de troupes avec de l'artillerie se présentait à la Brevetta, à 3 milles de Rome. Garibaldi allait au-devant de lui et l'attaquait. L'ennemi ayant reçu des renforts s'avança jusqu'à la Porte Cavaleggieri, précédé par l'avant-garde, et fit plusieurs décharges contre le bastion. Garibaldi dirigeait les attaques sur plusieurs points, et Arcioni coupait en deux le premier détachement.

La mêlée fut très vive au bastion qui touche au Vatican, à Porta Hortese. Les nôtres combattirent avec une valeur vraiment républicaine. Garibaldi et Arcioni suivaient les mouvements de l'ennemi, tout en combattant à la tête de leurs soldats, et ne leur épargnant pas les exhortations. Les Romains, de plus en plus animés, s'avancèrent de toutes parts, et obligèrent le corps français qui était à San Pancrazio à se replier et à battre en retraite poursuivi par nos tirailleurs. A 3 heures l'engagement était général.

La cavalerie française fit plusieurs charges, mais elle fut toujours repoussée. A quatre heures la fortune avait décidé; les Français battaient en retraite sur tous les points, ayant eu plus de mille hommes hors de combat, et perdu 360 prisonniers.

Le projet du général Oudinot était de forcer la porte Cavaleggieri, et d'entrer dans Rome en y poussant ses corps l'un après l'autre. Les troupes qui auraient pénétré par les portes Portese, Angelica et san Pancrazio devaient se masser sur la place St Pierre, et de là s'emparer par les rues principales pour les dégager et s'emparer de la ville.

3 *Mai*. — Nous avons été attaqués par les Français avec le courage qui est le caractère distinctif de cette nation.

La longue ligne de cette cité qui s'étend depuis le Tibre jusqu'à l'extrémité du Vatican a été exposée pendant 6 heures à un feu très vif de mousqueterie et d'artillerie. Les murs de Rome ne sont qu'un simple parapet qui s'écroule sur divers points, et qui ont si peu de hauteur que ceux qui veulent le défendre se trouvent à découvert et exposés au feu de l'ennemi. La plus forte attaque a eu lieu au Vatican, parce que ce point avait été indiqué par des traîtres comme étant le plus faible. La garde nationale qui le défendait n'a pas trahi son serment, elle a montré une grande valeur et a repoussé tous ceux qui voulaient escalader les murs.

L'armée française s'est arrêtée à Castel-Guido, à une distance de quinze milles de Rome, sans doute pour attendre ses prisonniers. Le mode de cet échange n'est pas encore réglé.

Garibaldi s'est avancé vers les Français et leur a offert la bataille; mais les Français ont envoyé un parlementaire pour presser l'échange des prisonniers et déclarer en même temps qu'ils n'étaient pas en guerre avec les Romains.

L'armée française a fait un nouveau mouvement en arrière, et elle est maintenant à Palo.

Nous ne pouvons donner aucune nouvelle de Naples. Depuis quatre jours nous n'avons reçu ni journaux ni correspondance de cette capitale.

— On lit dans le *Toulonnais* :

Nous avons eu aujourd'hui, 7 mai, deux arrivages des côtes d'Italie. La frégate à vapeur l'*Albatros*, venant de Civita-Vecchia d'où elle est partie dans la journée d'hier avec des dépêches, et le vapeur le *Tonnerre*, qui a quitté Livourne le 6.

Voici les détails apportés par l'*Albatros*. Nous pouvons en garantir l'exactitude :

Le 30 avril nos soldats s'approchèrent du château St-Ange. Les portes en étaient fermées. Le plus grand calme, le silence le plus complet régnaient dans la place et personne ne songeait à un piége pourtant si facile à deviner.

Une poterne avait été laissée ouverte : deux compagnies du 20e de ligne furent désignées pour occuper la forteresse par ce passage.

Nos soldats marchant en toute confiance, s'engagent dans le défilé, et au moment où ils s'y attendaient le moins ils sont écrasés par une vive fusillade. On envoie pour dégager un bataillon du même régiment, mais l'avantage resta aux Romains.

La position n'était pas tenable; nos soldats ne pouvaient exécuter le moindre mouvement. Le général en chef fit sonner la retraite.

Le général Oudinot a été indisposé. On l'a saigné deux fois.

États napolitains. — NAPLES, 4 *mai*. — A peine la Sicile a-t-elle été replacée sous le joug, que le roi bombardeur s'est tourné vers Rome, sous les murs de laquelle il doit être arrivé aujourd'hui même. Que nos frères les Romains puissent lui faire le même accueil qu'aux Français ! Outre Spaventa et Settembrini, d'autres anciens députés viennent d'être jetés en prison, parmi lesquels on compte Pierre Léopardi, qui, l'année dernière, fut envoyé comme ministre plénipotentiaire auprès de Charles-Albert, et que son ancienne liaison avec les ministres actuels Bozzelli et Ruggiero n'a pu préserver de l'incarcération. Massari et bien d'autres députés sont en fuite. Ricciardi, Saliceti et Zuppetta figurent sur une liste de proscription, dont copie a été envoyée à la frontière, avec ordre d'appréhender au corps les citoyens y désignés. Bien que les prisons y regorgent de détenus politiques, on ne songe nullement à les mettre en jugement. Il est vrai que la Constitution n'existe plus que de nom, et que, Rome vaincue, elle sera abolie de droit, comme elle l'est déjà de fait, depuis la fatale journée du 15 mai.

SUISSE.

BERNE, 10 *mai*. — Le conseil national discute sur la loi relative à l'organisation et à la gestion du conseil fédéral. Le conseil des États n'a pas terminé encore sa délibération sur le projet de loi d'organisation judiciaire fédérale...

THURGOVIE. — En outre de la révision de la constitution de notre canton, on parle encore beaucoup d'accorder aux communes le droit de révoquer de leurs fonctions les ecclésiastiques pour cause de prévarication.

— Le Peuple thurgovien s'est prononcé dans les assemblées primaires, le 7 de ce mois, par une majorité vraiment surprenante, pour la révision de la constitution par une constituante. (*L'Helvétie.*)

SAINT-GALL. — La classe industrielle de notre canton adresse aussi contre la nouvelle loi sur les péages une pétition dans le sens de la liberté du commerce. Cette pétition est déjà couverte de nombreuses signatures. (*Idem.*)

URI. — La landsgemeinde tenue le 6 à Altorf a décrété la révision totale de la constitution et des lois, et a nommé à cet effet une commission composée de 21 membres. A l'exception du landesstatthalter, M. Alex. Muheim, tous les membres de cette commission sont des partisans du Sonderbund. Les élections se sont faites à une grande majorité, de sorte qu'il n'y a pas eu de lutte électorale. Par suite de ce résultat, le conseiller d'Etat Jauch, homme libéral, a donné sa démission de membre du gouvernement. (*Idem.*)

UNTERWALDEN. — La réaction commence ici à relever le front. Les incorrigibles traîtres à la patrie sont épris d'une vraie fureur de Cosaques. Lorsque les Russes en auront fini avec les Hongrois, disent-ils, ils viendront chez nous pour rétablir l'état qui a existé avant le Sonderbund. (*Idem.*)

POLOGNE.

VARSOVIE, le 5 *mai, six heures du soir*. — Les premiers Russes entrent en ce moment dans notre ville. Leur avant-garde se compose de 2 mille hommes d'infanterie, de deux régiments de Cosaques, de deux escadrons de lanciers et d'une batterie de 12. Les logements sont commandés pour un corps de 17 mille hommes d'infanterie, qui doit arriver demain. Une partie des magasins pour ce corps sont arrivés ce matin par le chemin de fer de Varsovie, et ils seront suivis d'autres transports. (*Gazette de Silésie.*)

CRACOVIE, le 7 *mai*. — Nous lisons dans la *Gazette de Cracovie* d'aujourd'hui : La commission des logements militaires avait annoncé avant-hier matin l'entrée immédiate d'un corps russe, composé de 17 mille hommes d'infanterie, de douze cents hommes de cavalerie et de 2 mille chevaux de train et d'artillerie. Les premiers détachements de l'avant-garde russe touchaient, à quatre heures de relevée, aux murs de Cracovie. C'étaient mille lanciers et trois cents cosaques de ligne ; on les a logés dans les faubourgs. Un peu plus tard arrivaient 2 mille hommes d'infanterie.

La musique autrichienne les attendait à la porte de Saint-Florian. En passant par cette porte, la musique russe jouait des airs cracoviens. L'infanterie fut suivie d'une batterie de 12 canons du gros calibre et d'un train de munitions. Un général autrichien accompagna l'artillerie jusqu'au pied de la montagne, sur laquelle s'élève l'ancien château royal, et d'où elle se porta sur une grande place à côté de l'église des Bernardins. Les soldats et les officiers sont logés chez des particuliers. Les trois bataillons arrivés aujourd'hui étaient déjà, en 1846, en garnison à Cracovie. Au reste, aucune collision, aucun malentendu n'a eu lieu. Au contraire, les Russes, qui avaient, depuis cette époque, des connaissances parmi les habitants, les saluaient de la manière la plus amicale. Hier, vers quatre heures de l'après-midi, les trois bataillons, précédés de Cosaques et de lanciers, se mirent en marche par Podgorze, pour entrer en Galicie. Ils passeront la nuit à Izdebnik.

A peine ce régiment, celui de Kremenczuk eut-il quitté la ville, qu'un corps de 10,000 hommes d'infanterie avec 24 pièces de canons et 800 cavaliers arriva pour le remplacer. Un régiment d'infanterie de ce corps avec un escadron de cavalerie, s'est dirigé ce matin vers la Galicie, le reste devait rester jusqu'à demain. Mais à la suite d'un ordre arrivé à midi deux autres bataillons furent envoyés en toute hâte en Galicie. Nous avions ici samedi deux généraux russes, Popoff et Sas. Le corps entier est commandé par le général Rüdiger. Une partie de ce corps est resté en garnison à Cracovie; le château et les corps-de-garde sont toujours occupés par les Autrichiens.

— On écrit de *Léopol* le 17 avril. Le mouvement en Gallicie prend un caractère de plus en plus menaçant. Le Peuple s'y refuse au recrutement. Les paysans armés dans plusieurs contrées se sont retirés dans les forêts, où ils bivouaquent et s'organisent militairement. (*Gazette d'Augsbourg.*)

HONGRIE.

La *Gazette universelle du soir* rapporte de Vienne le 5 mai : « Les forces des Hongrois grandissent sans cesse et il paraît que les secours des Russes arriveront trop tard. Il est certain que l'Angleterre aide les Hongrois en leur envoyant par Constantinople des sommes considérables.

— La plupart des journaux de Vienne, écrits sous l'inspiration du ministère, considèrent la déclaration de Debreczin qui prononce la déchéance de la dynastie comme un événement heureux pour l'Autriche. La *Presse* indique même le moyen par lequel on pourrait exploiter cette résolution de la diète hongroise. « Il faut, dit-elle, combattre la Révolution par ses propres armes, opposer l'élément slave contre l'élément hongrois, une passion nationale contre une autre.

Les mêmes journaux rapportent que l'empereur se rend à l'armée dont il prendra le commandement supérieur et que, d'après un bruit qui circulait à Vienne, le 5 mai, le général Welden ayant repris l'offensive, les insurgés se seraient retirés.

BOURSE DE FRANCFORT du 9. — Autriche 5 p. c., 74 A ; 4 p. c., 58 1/4 A; 3 p. c., 43 A ; 2 1/2 p. c., 39 5/8 A ; banque, 1,140 A; emprunt 1834, 125 A; id. 1839, 76 5/4 A. Hollande, intégrales 2 1/2 p. c., 49 1/2 A Belgique, obligations 4 1/2 p. c., 83 3/8 A. — L'Assemblée devait discuter aujourd'hui la proposition de MM. Simon et Vogt, tendant à prêter un appui au Peuple en Saxe et dans la Bavière. Mais M. de Gagern, a demandé et obtenu l'ajournement de la discussion en se fondant sur ce que le ministère de l'Empire avait présenté au vicaire-général son programme sur la politique à suivre vis-à-vis des mouvements populaires, et que le vicaire avait demandé un délai de 24 heures pour se prononcer. On croit que le vicaire-général se démettra de ses fonctions. M. Schœlfel a provoqué l'urgence pour une motion, tendant à faire déclarer coupable de haute trahison le pouvoir central ; l'Assemblée a refusé l'urgence.

HANOVRE, 4 *mai*. — Plusieurs officiers supérieurs hanovriens ont déclaré qu'ils ne pouvaient garantir l'obéissance des soldats, en cas d'une lutte avec le Peuple.

MUNICH, 6 *mai*. — Le Peuple a célébré hier une fête en l'honneur de Kossuth. La salle était ornée de son portrait, les drapeaux aux couleurs hongroises, et tous les orateurs y parlaient dans un sens républicain.

Un régiment entier de la landwehr de Regensbourg a signé aujourd'hui une petition au roi pour l'acceptation de la constitution de Francfort.

CARLSRUHE, 8 *mai*. — L'association allemande de notre ville a invité les gardes nationaux à une assemblée de ce soir pour prendre des décisions dans l'état critique où l'Allemagne se trouve, et pour former des colonnes mobiles qui protégeraient la Bavière rhénane contre les rois rebelles.

— On écrit de Manheim, 8 mai : « Une forte division de Prussiens a passé cette nuit par notre ville se dirigeant vers le Palatinat. Trois compagnies de notre (badoise) infanterie s'y sont également rendues. Quelques détachements de soldats ont refusé d'y marcher. Le peuple a fait cause commune avec ceux-ci, et des scènes sanglantes ont eu lieu aujourd'hui. » (*Mercure souabe.*)

AUTRICHE.

BOURSE DE VIENNE DU 6. (Dimanche).—5 p. c., 89 3/4 chemin de fer du Nord 60.

ETATS GERMANIQUES.

On écrit de Dusseldorf, le 9 mai, onze heures et demie : Deux compagnies du 2e bataillon du 16e régiment d'infanterie viennent de partir pour Elberfeld par le chemin de fer. 2 canons y ont été envoyés ce matin. L'excitation et les troubles qui agitaient cette ville ont pris un caractère plus sérieux.

Le bruit court que 20,000 hommes de landwehr et de garde bourgeoise d'Elberfeld et des environs, auxquels se sont joints des renforts venus d'Iserlohn, de Solingen, de Muhlheim sur la Ruhr, sont postés à Elberfeld, pour empêcher l'entrée dans cette ville de troupes venant du dehors. Ils sont pourvus d'armes à feu et de munitions, et possèdent même six canons, que les commerçants d'Elberfeld s'étaient procurés pour s'en servir contre les démocrates, et qu'ils ont mis à leur disposition.

Un bataillon du 17e régiment a passé ici ce matin, se rendant sur la Rhur, où des troubles ont éclaté aussi. Quant à la landwehr de Dusseldorf, 15 hommes seulement ont consenti à prendre l'uniforme; les autres s'y sont refusés, ce qui a occasionné un rassemblement à la caserne. Les deux compagnies du 16e restées ici sont également parties à midi pour Elberfeld, par le chemin de fer.

Onze heures du soir. — Les résolutions de ne souffrir aucun arrivage de troupes par le chemin de fer ont produit une grande agitation. Une foule immense parcourut les rues, un drapeau rouge en tête, au milieu des chants et des cris de : *Vive la République rouge !* Elle alla aussi donner au président du gouvernement et au procureur d'Ammon des charivaris si menaçants, que le dernier se vit forcé de recourir à la police; la foule se rendit de là à la station du du chemin de fer. Pendant ce temps, les troupes qui se trouvaient dans la ville sonnèrent l'alarme, et le détachement destiné pour Elberféld se rendit à la station, où il fut accueilli par les cris de la foule, qui voulut lui disputer le passage; une décharge de quinze coups de feu la dispersa bientôt, et elle se retira dans l'intérieur de la ville, où elle éleva aussitôt des barricades et mit toutes les cloches en branle, comme signal d'insurrection ; de fortes patrouilles de cavalerie parcoururent les rues. L'infanterie et l'artillerie ont occupé la Karlsplatz. On entend à plusieurs endroits le bruit de la fusillade mêlé à des cris.

Le bataillon de fusiliers arrivé de Cologne à une heure de l'après-midi, est reparti immédiatement pour Gladbach et Heydt, où l'on craint des troubles et la destruction des machines.

Du 10, à sept heures et demie du matin.

Les cloches ont sonné toute la nuit; on a entendu jusqu'à quatre heures la fusillade et même quelque coups de canon. La Bolkerstrasse est barricadée au moyen de charrettes renversées et de voitures remplies de pierres. Les troupes prennent toutes ces barricades. On nomme quinze tués du côté des habitants. Quant à la troupe, elle a eu 2 ou 3 tués, dont l'adjudant du général Clieldus, qui a eu lui-même son cheval tué sous lui et a manqué de tomber aux mains de constructeurs de barricades. Plusieurs arrestations ont été opérées. La troupe, qui attend du renfort, occupe la plupart des rues de la ville.

COLOGNE, 10 mai. — Des troubles ont éclaté à Elberfeld; des renforts nombreux sont arrivés de tous côtés du pays de Berg, et ont occupé en partie la ville, en partie les hauteurs environnantes. Les troupes, consistant en un bataillon et deux canons, se sont retirés de la ville aujourd'hui de grand matin, pour éviter un combat dans les rues et pour attendre des renforts; hier soir elles avaient été attaquées à plusieurs reprises et obligées de faire plusieurs fois feu sur le Peuple. La maison du premier bourguemestre a été détruite de fond en comble; la maison d'arrêt a été prise d'assaut, et les prisonniers remis en liberté. Par suite de ces nouvelles, une partie de notre garnison, nommément l'artillerie, est consignée dans les casernes.

DRESDE, 9 *mai*. — Le combat continue encore aujourd'hui. L'hôtel des Postes, une des plus fortes positions où les insurgés avaient des barricades énormes, a été pris aujourd'hui, entre trois et quatre heures, par les communs efforts des soldats prussiens et des soldats saxons. Quelques parties de la vieille ville se trouvaient encore dans la possession des insurgés. On attendait ce jour un renfort de 3,000 d soldats pour continuer le combat avec les insurgés. (*Moniteur prussien.*)

CHEMNITZ, 7 *mai*. — La garde communale de notre ville est partie ce matin pour porter secours aux insurgés de Dresde.

PRUSSE.

BOURSE DE BERLIN DU 8. — Emp. volontaire, 100 3/4 A; Oblig. 3 1/2 p. c., 78 A ; id. de la Soc. de comm. marit., 99 1/2 A ; Russes (Rothschild), 105 A.

ILES BRITANNIQUES.

Angleterre.—LONDRES, 11 *mai*.—*Fonds publics*. Les consolidés ont ouvert à 91 1/4 3/8; ils ont fermé à 90 3/4 7/8 comptant et 90 7/8, 91 pour compte.

Dans la chambre des lords du 11 mai, lord Beaumont prévient que lundi prochain il demandera au gouvernement s'il a reçu du gouvernement français, autrichien ou napolitain communication de l'intention qu'ils avaient d'envahir une partie des États romains, et si le gouvernement anglais a pris quelque part à l'envahissement des territoires d'un Peuple qui était dans le plus grand calme, et qui n'avait déclaré la guerre à aucun autre pays.

Dans la chambre des communes, M. Osborne a demandé : 1° Si le gouvernement a été informé des mouvements de l'armée russe dans le royaume indépendant de la Hongrie (On rit.)? 2° S'il existait quelque traité en vertu duquel ce pays était tenu de résister à l'entrée des troupes russes dans la Hongrie. 3° Si les ministres avaient l'intention d'intervenir entre l'empereur d'Autriche et le Peuple libre de la Hongrie. (On rit.)

Lord Palmerston a répondu qu'il avait reçu des informations ce jour même de Vienne; que l'Autriche avait fait une demande de secours militaires à la Russie, et que cette demande avait été qu'on n'avait pas fait d'interpellations concernant la sécurité de l'indépendance hongroise, et qu'aucun appel n'avait été fait à ce pays pour qu'il intervînt entre la Hongrie et l'Autriche.

M. Cochrane demande si le gouvernement a reçu quelque communication relativement à l'invasion du territoire romain par les troupes françaises, et s'il a l'intention d'intervenir entre les Français et le Peuple romain.

Lord Palmerston répond que le gouvernement avait été informé de l'expédition des Français à Rome; mais qu'il n'avait nullement l'intention d'offrir sa médiation entre les deux partis.

Le *Times* dit que tout le malheur de l'expédition française à Rome provient de l'escobarderie du gouvernement français, qui a osé l'entreprendre sans avoir eu le courage d'avouer ses véritables intentions, et qui, quand on lui a reproché sa conduite, a nié sa politique et désavoué ses intentions.

Irlande. — L'arrêt de condamnation de M. Smith O'Brien, relatif à l'insurrection qui a eu lieu en Irlande il y a quelques mois, a été confirmé hier par la chambre des lords. On envoie aux galères à perpétuité un descendant en ligne directe du dernier roi d'Irlande, parce que, ne pouvant supporter le spectacle de l'état dégradant de sa malheureuse patrie, il a fait des efforts pour la replacer au rang des nations. Smith O'Brien est un des plus grands patriotes de ce siècle. Dans cette insurrection il avait tout à perdre; il risquait sa vie, une famille charmante et un million de fortune. Son crime est de n'avoir pas réussi, ce qu'il aurait fait s'il n'avait été trahi et abandonné par les prêtres catholiques qui, de tout temps, ont été tout puissants dans ce pays. Mais, dans ce mouvement, les prêtres ont usé leur dernière influence.

BELGIQUE.

BRUXELLES, 12 *mai*. — Il est probable que la chambre des représentants videra aujourd'hui la question des sucres et qu'elle pourra voter sur l'ensemble du projet, si toutefois elle ne décide pas qu'en présence de l'adoption de quelques amendements, il y a lieu d'ajourner le vote définitif, conformément au réglement.

— Le journal la *Nation* est indigné de la conduite du clergé en Belgique. Nous citons ses paroles :

Quelle triste page remplira le nom du prêtre dans l'histoire de ce temps-ci ! Ministres d'un Dieu qui a apporté la lumière au monde, d'un Dieu mort, pour proclamer la loi de fraternité, du supplice des infâmes, quel rôle ils sont descendus à jouer ceux qui aujourd'hui s'appuient sur l'ignorance des peuples, qui croient continuer le Christ à l'heure même où ils en appellent au glaive contre les doctrines, filles de l'Evangile !

Les dernières années ont montré à la Belgique épuisée, ruinée en luttes stériles, quelles passions tout humaines animaient nos évêques, quelle foi les inspirait jusqu'au sein de la chaire de vérité. Nous ne rappellerons point ce scandale étrange d'instituteurs sacrés du peuple apportant au forum toutes les misères des luttes pour les choses temporelles, faisant du temple même une arène ouverte aux haines politiques. Prenant cette part aux déchirements du pays, les évêques belges trahissaient la religion qu'ils sont *payés* pour annoncer. Ils voudraient rétablir leur domination matérielle, et ils étaient les destructeurs de l'antique foi nationale.....

Les Flandres offraient au paupérisme une vaste moisson, le Hainaut avait faim, la misere envahissait les villes et les campagnes. Nos prêtres cependant demandaient à nos pauvres l'aumône destinée à l'achat de canons restaurateurs de la foi. Et aujourd'hui ils célèbrent le sacrifice divin pour le triomphe sanglant des armes temporelles de l'évêque romain ! Demain, si Rome descend dans la tombe creusée par ses cardinaux, nos prélats entonneront le *Te Deum;* ils rendront au Dieu de paix des grâces solennelles du sang versé !

ESPAGNE.

BARCELONNE, 6 *mai*. —On nous annonce de Costal qu'hier, à Gravalosa, il y a eu une grande réunion de chef carlistes à laquelle assistaient les cabecillas Huertas, Guerzo, Pilas, Serradell, Serracantis et plusieurs autres, au nombre desquels figurait le chef républicain Baldrich, et dont toutes les bandes réunies ne formaient qu'un total de 150 hommes. Tous ces chefs ont résolu, *cuncto plaudente senatu*, que puisqu'il n'était plus possible de tenir la campagne, liberté était laissée à chacun d'eux d'émigrer ou de se soumettre. Des nouvelles d'Esparrraguera, Villafranca, Berga, Olot et d'autres villes de la Catalogue s'accordent à dire que partout les bandes se soumettent ou s'expatrient. (*Fomento.*)

ASSEMBLÉE NATIONALE.

PRÉSIDENCE DU CITOYEN CORBON, VICE-PRÉSIDENT.

Séance du 11 mai.

La séance est ouverte à une heure et quart.

Le procès-verbal est adopté.

L'Assemblée adopte par assis et levé le projet suivant :

« Article unique. La portion non employée, montant à 94,572 fr. 52 c., du crédit de 138,064 fr. 90 c., ouvert au ministre de l'instruction publique, pour subvenir aux dépenses de construction, d'appropriation et d'ameublement d'un conservatoire anatomique à la Faculté de médecine de Montpellier, est annulée.

« Un crédit de pareille somme de 94,572 fr. 52 c. est ouvert avec la même affectation sur l'exercice 1849. »

Il est procédé au scrutin de division sur ce projet, attendu qu'il s'agit d'une loi financière.

En voici le résultat :

Nombre des votants,	503	
Majorité absolue,	252	
Pour,		498
Contre,		5

L'Assemblée a adopté.

LE CIT. DE FALLOUX, ministre de l'instruction publique, dépose un projet de loi portant demande d'un crédit de 5,000 fr. pour les frais de translation de la bibliothèque du Luxembourg du ministère des travaux publics au ministère de l'instruction publique.

LE CIT. PRÉSIDENT. Les citoyens représentants sont avertis que demain et après-demain ils pourront voter de la même manière qu'ils ont voté pour l'élection du président.

LE CIT. BUREAUX DU PUZY, l'un des questeurs. La liste des représentants présents à Paris a été envoyée à M. le maire du 10e arrondissement ; MM. les représentants devront se présenter porteurs de leur médaille, deux huissiers seront envoyés pour constater leur identité.

L'Assemblée adopte, par assis et levé, le projet suivant :

« Article unique. La portion non employée, montant à 143,643 fr. 82., des 200,000 fr. qui forment le tiers imputé sur l'exercice 1848 du crédit de 600,000 fr., ouvert au ministre de l'agriculture et du commerce, pour subvenir aux dépenses de la prochaine exposition nationale des produits de l'industrie agricole et manufacturièae est annulée.

» Un crédit de pareille somme de 143,643 fr. 82 c. est ouvert, avec la même affectation, sur l'exercice 1849, et se confondra avec la portion du même crédit de 600,000 fr. imputée sur cet exercice. »

On passe au scrutin de division.

En voici le résultat :

Nombre des votants,	515	
Majorité absolue,	258	
Pour,		511
Contre,		4

L'Assemblée a adopté.

LE CIT. FLOCON a la parole pour des interpellations. Citoyens, dit-il, à une des séances précédentes, j'ai demandé l'autorisation d'adresser des interpellations au citoyen ministre des affaires étrangères sur les événements qui s'accomplissent actuellement en Hongrie. (A droite : Ah ! ah !)

Je demanderai donc à M. le ministre des affaires étrangères de vouloir bien nous dire, au nom du cabinet, quelle est la part que la diplomatie française et son gouvernement ont prise aux événements qui s'accomplissent en Allemagne. Tout cela peut se résumer en deux mots: Qu'avez-vous fait jusqu'à présent, et que comptez-vous faire ?

L'honorable orateur examine, d'après les renseignements qui lui sont arrivés, le nombre des troupes russes entrées en Allemagne, et qui s'élèverait à 170,000 hommes.

Les nouvelles de ce matin annoncent, dit-il, que l'empereur de Russie est arrivé à Ollmutz ; il serait important que nous connussions à cet égard les intentions du gouvernement.

LE CIT. DROUIN DE LHUYS, ministre des affaires étrangeres. La question que vient de poser à cette tribune l'honorable citoyen Floeon me paraît tellement grande, que je ne puis assurément traiter l'histoire du passé et celle de l'avenir en répondant à une interpellation.

Je dirai seulement que dès que le gouvernement a eu connaissance du projet que l'on prêtait au gouvernement russe d'intervenir dans les affaires de la Hongrie, il a fait connaître à Saint-Pétersbourg, à Vienne, à Berlin et à Londres, que cette complication excitait sa vive sollicitude.

C'est par la voie des négociations et de la diplomatie que le gouvernement s'efforce d'arrêter un mouvement qui serait de nature à jeter une grave perturbation dans les affaires de l'Orient et de l'Allemagne.

Le gouvernement a fait ce que doit faire un gouvernement sage, chercher à arrêter par les moyens diplomatiques un acte grave ; s'il ne réussissait pas par cette voie, il prendrait d'autres résolutions et demanderait l'appui de l'Assemblée. (Très bien !)

LE CIT. FLOCON. Vous avez entendu les explications de M. le ministre des affaires étrangères; si je pouvais m'en rapporter aveuglément à une parole de ministre, je ne trouverais rien à redire à cette réponse; mais, malheureusement, ce qui s'est passé depuis quelques jours n'est plus de nature à nous porter à accepter de confiance les déclarations du cabinet. (Rumeurs à droite.)

J'accomplis consciensieusement mon devoir, et quand je suis obligé de refuser ma confiance à un ministre, j'en dis la raison.

Ce qui s'est passé à Rome prouve que les instructions données par le ministère à ses agents ne sont pas toujours d'accord avec ses paroles à la tribune, comme aussi que les actes de ses agents ne sont pas toujours d'accord avec leurs instructions.

Je demande que le gouvernement donne connaissance au comité des affaires étrangères de l'état des négociations relatives aux affaires d'Allemagne. (Rumeurs négatives). Ou, si on aime mieux, je demanderai la nomination d'une commission spéciale.

LE CIT. PRÉSIDENT. Il s'agit d'une proposition spéciale; elle suivra la marche ordinaire, et sera renvoyée aux bureaux.

L'ordre du jour appelle la suite de la délibération sur le budget de la guerre.

La discussion est reprise sur l'art. 5 (fortifications des places autres que Paris.)

Sur le crédit de 2,500,000 fr. demandé par le gouvernement, la commission propose une réduction de 1,580,000 f.

Après un court débat, la commission consent à abaisser la réduction a 500,000 fr.

Cette réduction est mise aux voix et rejetée.

Le chiffre du gouvernement est adopté.

« Art. 6. Travaux pour les bâtiments militaires, 8 millions 820,000 fr. »

Réduction proposée par la commission, 4,168,000 fr.

Le gouvernement consent à une réduction de 3,664,000 francs ; elle est adoptée.

L'art. 7 (travaux des fortifications du Havre, 900,000 fr.) est adopté avec une réduction de 500,000 fr., consentie par le gouvernement.

« Art. 8. Travaux extraordinaires de fortifications et de

défenses des ports militaires et des côtes, 1,600,000 fr.» — Adopté avec une réduction de 650,000 fr.

L'ensemble du chapitre 24 est adopté.

Chapitre 25. Matériel du génie (Algérie), 4,646,000 fr.

La commission propose sur l'ensemble du chapitre une réduction de 346,000 fr.

L'article 1er (fortifications, 1,500,000 fr.) est réduit à 1,200,000 fr.

L'article 2 (bâtiments militaires, 3 millions) est adopté sans discussion.

L'article 3 (dépenses accessoires, 146,000 fr.) est réduit de 46,000 fr.

L'ensemble du chapitre est adopté.

Chapitre 26. — Ecoles militaires, 2,176,000 fr.

Réduction proposée par la commission sur l'ensemble du chapitre, 218,500 fr. — Adopté.

Le chapitre 27 (invalides de la guerre, 2,730,204 fr.) est adopté sans discussion.

Chapitre 28. — Gouvernement et administration générale de la guerre.

Article 1er. — § 1er (traitement du gouverneur-général), 60,000 fr.

La commission propose de réduire ce traitement à 48,000 fr.

LE CIT. RULHIÈRE, ministre de la guerre, s'oppose vivement à cette réduction. Tous les objets nécessaires à la vie, dit le citoyen ministre, sont d'un prix très élevé en Algérie; d'un autre côté, les fonctions de gouverneur-général obligent à une foule de dépenses nécessitées par ces fonctions même; il ne faut pas oublier qu'il représente la France dans un pays où les indigènes sont habitués à juger de la grandeur par la représentation.

Après quelques observations des citoyens Laussat, Prébois et du citoyen commissaire du gouvernement, la réduction est adoptée.

Le paragraphe 2 (dépenses générales du gouvernement, 32,000 fr.), est adopté.

Art. 2. Administration générale (§ 1er : personnel, 286,000 fr.) » — Adopté, avec une réduction de 175,100 fr.

§ 2. Matériel, 22,300 fr. — Adopté, réduit à 10,500 fr.

Paragraphe 3. Imprimerie du gouvernement, 70,000 fr. — Adopté.

Les paragraphes 4 et 5 sont adoptés sans réduction.

L'ensemble de l'art. 2 est adopté.

Art. 3. — Service télégraphique, 380,700 fr.

La commission propose sur l'ensemble de ce service une réduction de 70,700 fr.

Le commissaire du gouvernement reconnaît à la commission le droit de porter ses réformes sur le nombre des employés du service, sur certaines dépenses qui peuvent tomber sous ses appréciations; mais il ne comprend pas que les économies qu'elle propose puissent porter sur la ligne télégraphique elle-même.

La commission émet l'avis que cette ligne est mauvaise, mal choisie, et dans la prévision qu'elle sera changée, elle propose des réductions de nature à paralyser le service. Le commissaire du gouvernement ne pense pas que la sollicitude de la commission puisse aller jusque-là.

LE CIT. BUREAUX DE PUZY. La commission n'a fait qu'émettre un avis sur l'état de la ligne télégraphique de l'Algérie; elle a porté ses réductions sur le personnel, et a pensé que 20,000 fr. suffiraient pour le matériel.

La réduction de la commission est rejetée.

Le chiffre du Gouvernement est adopté, ainsi que l'ensemble du chapitre 28.

LE CIT. PRÉSIDENT. Un grand nombre de membres ont demandé qu'il n'y ait pas de séance lundi, jour des élections. Je consulte l'Assemblée sur cette demande.

L'Assemblée, à la presque unanimité, repousse la proposition.

La séance est levée à six heures.

NOUVELLES DIVERSES.

Le *Moniteur* contient dans sa partie non-officielle : 1° un arrêté du président de la République, en date du 9 mai, qui nomme M. Poggiale, professeur de chimie organique au Val-de-Grâce, chevalier de la Légion d'honneur;

2° Un arrêté du président de la République, par lequel M. Victor de Laveney, ancien auditeur au conseil d'Etat, chevalier de la Légion d'honneur, a été nommé secrétaire général du ministère de l'agriculture et du commerce, en remplacement de M. Fleury, appelé à d'autres fonctions.

— Le conseil des ministres s'est réuni hier au soir à l'Elysée-National.

— On lit dans le *Moniteur du soir* :

Des poursuites ont été commencées contre l'auteur de l'affiche de la candidature de l'*amiral de Joinville*, contre un sieur Faucon, auteur d'un placard intitulé : *Lettre perdue* et signée Gérard de l'Union électorale, ainsi que contre les auteurs de l'affiche où les noms des 28 candidats socialistes sont précédés d'un appel au Peuple fait au nom du Comité démocratique et social.

— M. Accursi, qui était venu à Paris avec une mission du gouvernement romain, dont il faisait partie lui-même comme substitut du ministre de l'intérieur, est reparti avec M. de Lesseps, dont le président du conseil a fait connaître hier la mission.

— C'est demain à 8 heures du matin qu'ouvre le scrutin du suffrage universel dans les 86 départements, il ne sera clos qu'à 6 heures du soir.

—Nous apprenons ce soir que le *Peuple* vient d'être condamné aujourd'hui à 3 ans de prison et 12,000 francs d'amende.

— Les deux tiers des soldats de la garnison de Paris restent consignés aux quartiers.

— Les télégraphes continuent de manœuvrer sans relâche.

— Le bruit court encore une fois que le duc de Bordeaux n'est pas loin de Paris.

—On dit que le roi de Prusse, qui manque de généraux, a fait faire des ouvertures au général Cavaignac pour aller rétablir l'ordre en Prusse et chasser la diète de Francfort.

—On lit dans le *Journal du Havre* :

« Soixante-treize transportés de juin, graciés à l'occasion de la fête commémorative du 4 mai, sont attendus aujourd'hui au Havre, où doit les amener le bateau à vapeur le *Morlaisien*.

— En apprenant la résistance que nos troupes ont rencontrée devant Rome, et le bruit répandu de l'arrestation de M. le capitaine Oudinot qui avait été en parlementaire, M. Henri Oudinot, lieutenant au 4e dragons, le plus jeune des fils du maréchal de Reggio, est venu demander à M. le président de la République l'autorisation de partir pour l'Italie.

Le ministre de la guerre, auquel cette demande a été renvoyée, s'est empressé d'y faire droit.

— La ville de Paris, malgré ses embarras financiers, fait activement poursuivre l'acharnement du grand et magnifique hôpital de la République sur les terrains Saint-Lazare.

Le plan de cet édifice philantropique est un rectangle parallélogrammatique. La grande façade est tournée vers le midi, c'est à-dire vers Paris. Il se compose d'un portique auquel aboutit le mur d'enceinte terminé et de huit corps de bâtiments rangés quatre à droite et quatre à gauche d'une grande allée de service. Chacun de ces corps de bâtiments a deux étages avec combles au dessus du rez-de-chaussée, avec quinze croisées de face. Six de ces huit pavillons sont construits et couverts. Deux sont en construction très avancée. Deux sont prêts, avec les pavillons d'administration, à être occupés.

L'hôpital de la République sera sans contredit le plus beau et le mieux distribué de nos hôpitaux civils. Il contiendra 1,000 à 1,200 lits. On veut qu'il soit terminé cette année. Près de 500 ouvriers y travaillent.

— On construit présentement et en toute hâte, entre la rue Lafayette et l'embarcadère définitif du chemin de fer de Paris à Strasbourg, un embarcadère provisoire pour l'ouverture, le 15 de ce mois, assure-t-on, de la section de la grande ligne de fer entre Paris et Epernay.

L'entrée provisoire aura lieu par la rue du Faubourg-Saint-Martin, au n° 163, là où était le noviciat des frères ignorantins.

La rue Neuve-Chabrol, par où sera l'entrée du grand embarcadère, présente le spectacle le plus curieux.

Tandis qu'un grand nombre d'ouvriers travaillent à faire de grands déblais pour abaisser le niveau de cette rue, un plus grand nombre est occupé à démolir sur le côté nord, c'est-à-dire du côté de l'embarcadère, plusieurs grandes maisons pour élargir notablement cette rue. Enfin, dans la grande cour qui précède l'embarcadère, sur ladite rue, tout un monde de maçons et de tailleurs de pierres est occupé à construire la grande et monumentale façade de l'embarcadère définitif.

L'embarcadère de Strasbourg sera un chef-d'œuvre du genre, aussi il serait difficile de dire le chiffre exact de l'argent qu'on a jeté dans l'immense déblai qui commence à la rue Neuve-de-Chabrol et qui s'en va jusque dans la plaine des Vertus!

— On fait de grands travaux de restauration à Saint-Laurent, la seule église qu'il y ait dans les faubourgs saint Denis et saint Martin.

—Les grandes peintures de la nef et du chœur de Saint-Vincent-de Paul, au faubourg Poissonnière, sont commencées par MM. Picot et Flandrin.

— Une personne dont la perte produira la plus vive et la plus douloureuse sensation dans tous les rangs de la société, Mme Récamier, vient de mourir presque subitement. Ses obsèques auront lieu dimanche prochain 13 mai, à midi précis, dans l'église Nôtre-Dame-des-Victoires. On se réunira au lieu du décès, rue Neuve-des-Petits-Champs, 14. La famille prie les nombreux amis de Mme Récamier de vouloir bien considérer cet avis comme une invitation.

— Les nommés Lacroix, propriétaires d'un journal intitulé *le père Duchêne* et d'une autre feuille y faisant suite, sous le titre de *Moniteur de la Racaille* ou *Jacques Bonhomme aux élections*, et Bautruche, imprimeur, étaient traduits devant la juridiction correctionnelle, le premier comme ayant publié, le second comme ayant imprimé ces deux journaux, traitant de matières politiques, réunissant les caractères de la périodicité, sans avoir satisfait à l'obligaiion du cautionnement. Le tribunal les a condamnés chacun à un mois de prison et 300 fr. d'amende.

— Samedi, vers six heures du soir, M. Chinde, directeur de l'usine à gaz d'Angers, s'est tué de la manière la plus malheureuse. Il était monté à cheval pour une promenade, lorsque tout à coup le cheval se cabre, et M. Chindé tombe, La tête avait porté, le crâne était brisé. Transporté chez lui, M. Chindé a encore vécu cinq heures, mais sans reprendre connaissance.

—On lit dans le *Courrier de Lyon* : Hier, pendant l'orage qui a grondé sur notre ville et les environs, un homme, occupé dans une vigne sur le territoire d'Ecully, et qui s'était mis imprudemment à l'abri sous un cerisier, a été frappé de la foudre et tué sur le coup par le fluide électrique.

— On lit dans l'*Echo saumurois* :

« Dans la nuit du 7 au 8 mai, un garde de nuit a été tué d'une manière affreuse sur le chemin de fer de Tours à Saumur, à quelques mètres de cette première ville.

« On suppose que s'étant endormi sur la voie, ce malheureux aura été réveillé en sursaut par le bruit du train qui remontait à Tours, et qu'il aura été écrasé au moment où il allait se placer pour le signaler. Le convoi tont entier lui est passé sur le corps, car les roues de la locomotive et celles de tous les wagons qui la suivaient étaient souillées de sang. Le mécanicien ne s'est pas aperçu de cet accident; c'est le convoi du matin qui a trouvé sur la voie le cadavre horriblement mutilé et méconnaissable, et on l'a porté à la gare de Tours. »

—Dimanche dernier un accident très grave est arrivé à la ferme de Stain-sous-Dammartin. La foudre est tombée sur une meule de paille qu'elle a aussitôt embrasée. Les pompiers de Dammartin, dont le zèle ne recule devant aucun danger, voulurent essayer d'éteindre le feu; ils dressèrent des échelles sur cette meule pour faire jouer les pompes, mais ils furent bientôt victimes de leur dévouement. La meule que le feu avait consumée intérieurement s'affaissa sous eux, et quatre pompiers tombèrent dans les flammes. Le premier, nommé Dumont, tourneur en bois, père de famille, a été retiré expirant, et a succombé le lendemain. Le deuxième, nommé Chabaud, chaudronnier, est grièvement blessé; on craint qu'il ne survive pas à ses blessures. Les deux autres ont été moins grièvement atteints par les flammes, mais leur état est cependant très douloureux.

CHATEAU DES FLEURS. — Tout Paris voudra assister aujourd'hui dimanche, 13 mai, la réouverture du Château-des Fleurs et prendre part à ses jolies fêtes que le refroidissement subit et inattendu de l'atmosphère avait momentanément suspendues.

Tout le monde voudra entendre les chanteurs et cantatrices récemment engagés par la nouvelle administration, ainsi que l'exécution de nos principaux chefs-d'œuvre par l'orchestre des Italiens que dirige l'habile maestro A. Thys, si connu dans le monde musical par ses gracieuses compositions.

Enfin tout ce qui peut plaire et charmer se trouve au Château-des-Fleurs. Illuminations brillantes d'un genre nouveau et varié chaque soir; feux d'artifices, jeux de toutes sortes, bouquets gracieux, promenades et fêtes de jour.

S'il est un spectacle qui réunisse diverses conditions de plaisir en même temps qu'il offre aux habitants de Paris une localité attrayante, c'est sans contredit l'hippodrome.

Les théâtres ne peuvent guère retenir la population que les beaux jours appellent hors de l'enceinte de la ville, et que les préoccupations politiques engagent à chercher d'amusantes distractions. C'est à l'hippodrome qu'on peut trouver à la fois les agrémens des jeux scéniques et ceux que le printemps invite à se procurer dans un espace aéré, commode, favorable enfin à toute son influence. Aussi, depuis son ouverture, la foule a-t-elle repris un chemin qu'elle connait déjà si bien, et quand même aujourd'hui dimanche, par exemple, l'étendue de ce vaste amphithéâtre pourrait s'agrandir encore, aucune place ne resterait vide.

— Aujourd'hui dimanche, à l'Ambigu, *Gaspardo-le-Pêcheur* et le *Morne au Diable*, spectacle attrayant. Recette sure.

— Le jardin Mabille continue d'attirer la foule; depuis son ouverture, toute la jeunesse parisienne s'y donne rendez-vous; les fêtes y sont brillantes : en un mot, Mabille obtient le succès de la saison.

VARIÉTÉS.

Intervention russe,

POUR FAIRE SUITE A LA QUESTION HONGRO-AUSTRO-CROATE.

Il n'y a pas deux mois que la question hongro-austro-croate a été traités par nous dans ce journal, et les événements semblent de plus en plus confirmer nos prévisions. Nous ne triompherons pas : à quoi bon ? Comme la défaite des Hongrois n'eût point modifié nos convictions, leur victoire ne saurait rien y ajouter. Nous laisserons donc à d'autres le plaisir et la joie du : Je l'avais bien dit !!! Mais il s'est produit tout récemment un fait nouveau, que nous ne saurions passer sous silence; car tout est là. Nous voulons parler de l'entrée des Russes en Transylvanie (1).

L'occupation des principautés danubiennes ne pouvait tromper personne, et l'attention publique est tellement éveillée sur ce point, que du côté du Bosphore, nous risquons moins de voir avec le gros bout qu'avec petit bout de la lunette. Mais en est-il de même en ce qui touche la Hongrie? Sommes-nous aussi clairvoyants, aussi susceptibles à cet endroit ?... Nous ne le pensons pas, et c'est un grand malheur, n'y ayant rien sur les bord du Danube qui nous intéresse plus directement, plus vivement que les frontières hongroises.

A moins, toutefois, qu'on ne suppose qu'en intervenant, le cabinet de Saint-Péterbourg ait fait simplement œuvre de fidèle allié, et qu'on ne voie dans tout ceci que rapports d'affectueux voisinage ou réciprocité de bons offices. Auquel cas tout serait dit; mais, à tort, sans doute, nous croyons peu au désintéressement de la Russie, et n'y eût-il, en effet, que simple générosité de sa part, que nous nous croirions encore en droit de nous demander si cette générosité s'est exercée dans les limites du droit des gens, et sans porter atteinte aux intérêts de l'Europe occidentale.

L'entrée des Russes ne pourrait se justifier que par trois raisons : la première, tirée du droit qu'a toute puissance de garantir ses frontières, soit contre des armées étrangères, soit contre la propagande de principes hostiles, ou qui lui semblent dangereux; la seconde, du libre consentement d'un gouvernement régulier, provoquant ou acceptant l'intervention; la troisième, enfin, fondée sur ce qu'une puissance pourrait toujours intervenir, dans l'intérêt de son influence ou d'une politique traditionnelle.

Examinons l'intervention russe à ce triple point de vue. Qu'une puissance ait le droit de protéger ses frontières contre tout ce qui lui paraît un danger pour son repos ou son indépendance, c'est un principe de droit naturel et de droit des gens; et, en admettant que les troupes hongroises puissent être pour la Russie une menace ou seulement un péril réel, (ce qui semble difficile à croire), il est incontestable qu'elle pourrait légitimement se mettre en défense. Mais de quelle façon? Voilà toute la question. Rassembler des troupes sur un point menacé, établir une sorte de cordon sanitaire, se tenir enfin sur la défensive; rien de plus conforme au droit que l'on invoque. Mais passer la frontière les armes à la main, occuper une place de guerre, venir prendre, au milieu même du pays suspect, des ôtages, des garanties, contre un ennemi aussi dangereux que l'on voudra, mais qui n'a fait encore aucun acte d'hostilité; c'est là attaquer, non se défendre : c'est un acte de guerre sans déclaration préalable, c'est de la violence, du brigandage, et les considérations de droit n'y ont que faire. Oui' nous osons l'affirmer, prévenir un péril par une agression; frapper qui vous frappera peut-être, mais ne vous a point encore frappé, c'est, en dépit de Montesquieu, pour une société, comme pour un individu, le fait d'un gouvernement habile et prévoyant, si l'on veut, mais qui se met ainsi hors du droit des gens européens.

Que les Russes ne prétendent donc point se couvrir du droit de préservation ou de défense personnelle. Ce principe ferait preuve contre eux, loin de les absoudre. Diront-ils qu'ils ne font que se rendre à l'appel de l'Autriche? C'est une autre affaire : voyons ce qu'il peut y avoir de spécieux dans ce motif.

Du fait très légitime de l'alliance entre nations, il résulte naturellement le droit de secours et d'assistance mutuels; mais aussi dans de certaines conditions, dans de certaines limites qu'on ne saurait franchir sans blesser la justice et le droit des gens. Ainsi l'on peut bien s'interposer dans un différend entre deux puissances, à l'effet d'éviter l'effusion du sang et de rétablir la concorde, mais on ne saurait intervenir à main armée et surtout envahir l'une des puissances belligérantes, fût-ce même dans l'intérêt de sa conservation. Dans le premier cas, il y a médiation, entremise désintéressée d'un gouvernement généreux, effort pacifique et impartial pour ramener la bonne harmonie. C'est non seulement le droit, c'est le devoir d'un allié, à moins que les deux partis ne s'y refusent.

Dans le second cas, il y a interposition violente et agressive, violation de territoire, partialité flagrante. Il ne s'agit plus de paix, ni de concorde, mais d'oppression, au moins d'intimidation; car si des négociations s'ouvrent désormais, elles ne sont plus libres. La médiation n'est donc plus que l'abus de la force, la consécration peut-être d'une injustice.

Ainsi, d'après ces principes qu'on ne saurait contester, l'appel fait aux Russes par l'Autriche ne justifierait en rien leur présence en Transylvanie. Ou bien le cabinet de Vienne entendrait parler d'une simple médiation, avec les caractères qui la constituent, et alors la Russie, en faisant plus qu'on ne lui aurait demandé, trahirait tout à la fois son allié et violerait le droit des gens; ou bien (ce qui est plus probable) il s'agirait en effet d'une occupation armée, et, dans ce cas, l'Autriche et la Russie seraient également coupables, l'une, d'avoir provoqué une mesure illégale; l'autre, de s'y être prêtée.

Que si l'on nous dit qu'il ne s'agit point d'une guerre entre deux puissances indépendantes, mais d'une rébellion à réprimer, de troubles intérieurs à comprimer, nous répondrons que, sur ce point, il y a ample matière à discussion, et qu'il ne serait pas fort difficile de démontrer qu'à peu près indépendante en temps normal, la Hongrie a été complétement émancipée par des faits étrangers à sa volonté; et que, grâce à l'Autriche elle-même, c'est vraiment un Peuple indépendant que celle-ci combat dans les Hongrois. Mais négligeant ce point, qui n'est pas entièrement de notre sujet, nous dirons que, s'agît-il, comme on le prétend, d'une révolte de sujets à souverain légitime, il est faux que les Russes soient justifiables par là de mettre le pied en Transylvanie. Ce qui nous conduit à discuter notre troisième raison.

Est-il vrai qu'une puissance ait le droit d'intervenir dans les affaires intérieures d'un pays, selon qu'elle le croit convenable à ses intérêts et à sa politique? Il est difficile, on le comprend, de formuler en ce point un principe inflexible et trop général : mille circonstances extraordinaires peuvent donner à un Peuple le droit, et même lui faire un devoir d'intervenir.

Cependant on peut dire en thèse générale et philosophique qu'il est plus conforme aux notions modernes de liberté et de droit des gens de laisser à chacun pleine indépendance chez soi. Nous savons combien, depuis un siècle, le sentiment du droit en matière de relations internationales s'est affaibli, et pour ainsi dire effacé; nous savons que ce n'est guère que sur des précédents que reposent maintenant toutes les négociations diplomatiques. Eh! bien, ces précédents même nous sont favorables. Depuis 18 ans, la maxime de non-intervention a été proclamée et posée plusieurs fois, et solennellement par les puissances constitutionnelles. Ce principe a reçu la sanction des Peuples eux-mêmes qui y ont applaudi. Il semble régir depuis ce moment la politique européenne, à ce point que souvent l'adoption du principe opposé a été regardée comme un cas de guerre. La France elle-même (et en cela elle a fait preuve d'une bien grande modération), la France a paru particulièrement se régler sur cette maxime; à tort ou à raison, c'est chose à débattre entre les divers partis; mais du moins pouvons-nous rappeler ce fait important et nous en étayer dans notre discussion.

(*La suite à demain.*)

(1) Il s'agit moins dans tout ceci de la récente occupation de la Transylvanie que d'une nouvelle intervention prévue de tout le monde, et qui ne se fera que sur la prière formelle de l'Autriche. La première est un fait accompli; la seconde est un fait à prévenir.

Bourse de Paris du 12 mai.

VALEURS FRANÇAISES.

AU COMPTANT.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dernier cours.	Clôture précéd.
5 0/0 j. du 22 mars.	89 15	90 »	89 10	89 95	88 40
4 1/2 0/0 j. du 22 mars.	» »	» »	» »	» »	» »
4 0/0 j. du 22 mars.	71 »	» »	» »	71 »	71 »
3 0/0 j. du 22 déc.	57 50	57 85	57 85	57 75	56 60
Action de la Banque.	2400 »	2405 »	2400 50	2400 »	2400 »
Obligations de la Ville	1102 50	1102 50	1102 50	1102 50	1102 50
4 canaux avec prime.	» »	» »	» »	» »	1065 »
4 can., Act. de jouis...	» »	» »	» »	» »	» »
Bourgogne, j. d'avril.	872 50	» »	» »	872 50	870 »
Bourgogne, Act. de j.	» »	» »	» »	» »	» »
Caisse hypothécaire..	» »	» »	» »	» »	» »
Mine de la Grand'-Combe.......	» »	» »	» »	» »	» »
Zinc Vieille-Montagne	3000 »	» »	» »	3000 »	2975 »

VALEURS ÉTRANGÈRES.

Récép. de Rothschild....	» »	Belgique, Emp. 1840..	90 3/4
Emprunt romain.........	76 »	Belgique, Empr. 1842.	» »
Emprunt d'Haiti.........	» »	Belgique, Trois 0/0......	» »
Espagne, dette active...	» »	Belgique, Banque (1835)	» »
Dette diff. sans intérêt..	» »	Deux 1/2 hollandais....	» »
Dette passive..............	» »	Empr. portugais 5 0/0..	» »
Trois 3 0/0 1841...........	34 »	Emprunt du Piémont..	» »
Dº Dette intérieure.......	» »	Lots d'Autriche..........	» »

CHEMINS DE FER.		1er cours.	Dernier cours.	Clôture précédente
COMPTANT.	Saint-Germain,	420 »	420 »	420 »
	Versaille, R. D.	190 »	190 »	180 »
	Versailles, R. G.	167 50	167 50	105 »
	Paris à Orléans,	845 »	847 50	835 »
	Paris à Rouen,	562 50	560 »	555 »
	Rouen au Havre,	270 »	270 »	265 »
	Avignon à Marseille,	212 50	212 50	208 75
	Strasbourg à Bâle,	105 »	105 »	105 »
	Du Centre,	355 »	355 »	360 »
	Amiens à Boulogne,	» »	» »	» »
	Orléans à Bordeaux,	406 25	407 50	403 75
	Du Nord,	445 »	448 75	443 75
	Paris à Strasbourg,	372 50	372 50	370 »

LE RÉDACTEUR-GÉRANT,

EUGENE CARPENTIER.

SPECTACLES DU 13 MAI 1849.

THÉATRE DE LA NATION.

THÉATRE-FRANÇAIS. — Don Juan d'Autriche, le Dépit amoureux.

OPÉRA-COMIQUE. — La Fille du Régiment, le Caïd.

SECOND THÉATRE-FRANÇAIS. — La Famille.

THÉATRE-HISTORIQUE. —

VAUDEVILLE. — Le Nº 2 de la Foire, Prétendants, J'attends un omnibus, Riche d'amour.

VARIÉTÉS. — La Paire, les Beautés, Jobin et Nanette, le Vendredi.

GYMNASE — Le Coiffeur, l'Hurluberlu, la Protégée, Clarisse Harlowe.

THÉATRE MONTANSIER. — Les femmes saucialistes, la belle Cauchoise, un Cheveu pour deux Têtes, Trompe la balle.

PORTE SAINT-MARTIN.—

AMBIGU. — La Part du roi, Un drame de Famille

GAITÉ. — Marceau, les Orphelins.

THÉATRE-NATIONAL.—

FOLIES-DRAMATIQUES. — Les Prodigalités de Bernerette, le Gibier, Mathieu, le Père Lentimèche, Adrienne Lecouvreur.

DÉLASSEMENTS-COMIQUES. — Un Cœur fourvoyé, la Nuit du 15 mars, Culottes et Cotillons, C'est ici qu'on ressucite.

THÉATRE-CHOISEUL. — Un bureau d'omnibus, Arlequin et Colombine, l'Entr'acte au Paradis, le Fils du Rempailleur, Fantasmagorie.

CIRQUE-NATIONAL— Champs-Elysées.—Ouverture, à 8 heures Soirée équestre.

THÉATRE DU LUXEMBOURG.—Mariage d'amour, la Californie.

SALLE VALENTINO, rue Saint-Honoré, 369.—Soirées dansantes, les mardis, samedis et dimanches.

SPECTACLES-CONCERTS.—Tableaux vivants.

DIORAMA (Bazar Bonne Nouvelle). — Vue de l'Eglise Saint-Marc.

CASINO DES ARTS. — Boulevard Montmartre, 12. Tous les soirs à sept heures grand concert. Prix, 1 fr.

PANORAMA.—Champs-Elysées.—Bataille d'Eylau.

Imprimerie de NAPOLÉON CHAIX et Ce.